

LE DOUANIER FRANCOPHONE

N°17- Novembre 2025



18^{ème} Concours International de Tir Bâle (Suisse),
Organisé par Douane Nord,
Le MARDI 2 SEPTEMBRE 2025



Devise de L'aidf : **Se former, Se divertir, S'entraider**



Le mot du Président

Se former,
Se divertir,
S'entraider



Chers amis douaniers francophones,

L'année 2025 restera une étape marquante dans l'histoire de notre association. Fidèle à sa vocation de créer des passerelles entre les administrations douanières francophones, l'AIDF a su, une fois encore, démontrer son dynamisme, sa diversité et son engagement au service de ses membres.

En particulier en signant une convention de partenariat avec Tunisia Medical Services afin d'offrir à nos membres, un accès médical de qualité à des prix abordables.

Dès janvier, nous avons eu l'honneur de célébrer la Journée Internationale de la Douane à l'Ambassade du Gabon à Paris, moment fort de fraternité et de reconnaissance envers la mission universelle de la douane.

En mai, la ville de Morzine a accueilli les 1^{ères} Rencontres Douanières Francophones de l'AIDF. Ce rendez-vous inédit a permis d'approfondir les liens professionnels et amicaux entre nos délégations, confirmant que la montagne peut, elle aussi, être un lieu d'échanges féconds.

Tout au long de l'année, d'autres événements ont enrichi notre calendrier :

- la formation UNIFAB, qui a renforcé nos connaissances dans la lutte contre la contrefaçon ;
- le concours de tir en Suisse, symbole de discipline et de convivialité, avec un grand sens de l'hospitalité de la Douane suisse (OFDF) ;
- le prestigieux Gala Sans Frontières de l'AIDF à Liège, qui a réuni dans une ambiance fraternelle nos partenaires et amis, leur permettant de découvrir la belle ville de Liège et sa foire renommée.
- enfin, à Strasbourg, la présentation de la Convention Médicrime du Conseil de l'Europe, soulignant l'importance de l'engagement douanier dans la lutte contre les trafics menaçant la santé publique.

Ces temps forts de 2025 traduisent la vitalité de notre réseau et l'enthousiasme de nos membres. Ils préparent également le terrain à un double rendez-vous majeur : le 3^{ème} Tournoi Douanier International de Football et le 3^{ème} Congrès de l'AIDF, qui se tiendront en 2026 à Sousse, en Tunisie. Cet événement rassemblera plus de 400 participants et constituera une nouvelle étape dans l'affirmation de l'AIDF comme acteur incontournable de la coopération douanière francophone.

Nous abordons donc 2026 avec confiance et ambition. Plus que jamais, l'AIDF est un espace d'échanges, de solidarité et de fraternité, où se dessine, ensemble, l'avenir des douaniers francophones.

Ensemble, continuons à bâtir des ponts, à partager nos expériences et à faire rayonner nos valeurs.

Vive la douane francophone, vive l'AIDF !

Luc Doumont, Président AIDF



LE DOUANIER FRANCOPHONE
Directeur de la publication Luc Doumont
Conception : Francis Anaya
Dépôt légal à parution du journal
Parution biannuelle - Courriel : siege@aidfdouaniers.org
Site internet : aidfdouaniers.org

Sommaire



- 2 Le mot du Président
- 4 - Ajout de Monaco et l'Algérie dans la liste des pays à haut risque BC-FT
- Le 3^{ème} tournoi douanier international AIDF se prépare activement...
- 5 Don de livres par la Délégation AIDF Haïti à l'École Nationale des Douanes de Haïti.
- 6 Le droit douanier à l'assaut de l'économie numérique : l'envers et l'endroit du dédouanement des services en gestation
- 10 - Visite de la délégation AIDF Gabon à Tunisia Medical Service à Hamammet
- Saisie par la Douane de médicaments contrefaits dans une citerne à Banancoroni
- 11 Le mouvement pour renforcer le commerce entre le Canada et l'Afrique prend encore de l'ampleur
- 12 - « Non à la drogue Oui à la vie » par la délégation AIDF Haïti
- MINITRANSAT 2027 par Rémi Galea
- 13 - L'AIDF Côte d'Ivoire représentée lors du 75^e anniversaire du Port Autonome d'Abidjan...
- Félicitations à Madame IBRAHIM MOISSI Zainaba
- célébration du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance des Comores, notre collègue Abdillah MOEGNI
- 14 Kamariath, la petite protégée de l'AIDF
- 15 Nomination de M^{me} Portia Deya-Abazene
- 16 Opération de solidarité AIDF au profit des enfants du Lieutenant Kambou de la Douane du Burkina Faso.
- 17 - Campagne de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux
- Action de solidarité, fin août 2025
- 18 L'AIDF au cœur de l'action sociale à travers le Tournoi de vacances...
- 20 Nos adhérent(e)s AIDF dans le monde.
- 21 Orpaillage illégal et envolée du cours de l'or : les 2 faces d'un même mirage
- 23 Tunisie, un lieu privilégié pour l'AIDF
- 24 18^{ème} tournoi international de tir à Bâle organisé par la Douane Nord - 2/09/25
- 27 Terrorisme et banditisme transfrontalier au Nigéria
- 35 - Rencontre de la délégation AIDF du Burkina Faso avec l'équipe de TMS et la MAADO
- Défilé des Douaniers du Tchad à l'occasion de la fête nationale
- 36 Le premier port de Madagascar est dans une phase de développement cruciale.
- 37 Association des douaniers promotion 2006 cérémonie de remise des dons aux orphelins
- 39 Douanes, Frontières et Géointelligence : quand la cartographie devient un outil stratégique
- 41 Congrès AIDF 2026 : Choix des 3 hôtels « EL MOURADI » retenus pour les congressistes
- 44 - Deux cadres de la DG des Douanes de Centrafrique
- M. Rodrigue Boubou Kandem élu au poste de Vice-Président de la 22^e réunion OMD...
- 45 Ecole Nationale des Douanes de Tourcoing, témoignage d'une belle histoire
- 48 Atelier de formation en Cartographie et Geointelligence
- 49 Présentation de la convention Médicrime
- 50 Gala sans frontières AIDF 2025
- 55 Octobre rose | AIDF Gabon
- 58 Bulletin d'adhésion à l'AIDF



Ajout de Monaco et l'Algérie dans la liste des pays à haut risque BC-FT par la Commission européenne

Le 10 juin 2025, la Commission Européenne a annoncé la modification de la liste européenne des pays tiers à haut risque de **BC-FT (*)**.

1 – Ont été ajoutés à cette liste les pays suivants :

L'Algérie, l'Angola, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Laos, le Liban, Monaco, la Namibie, le Népal et le Venezuela.

2 – Ont été retirés de cette liste les pays suivants :

la Barbade, Gibraltar, la Jamaïque, Panama, les Philippines, le Sénégal, l'Ouganda et les Émirats Arabes Unis.

Cette décision de la Commission doit cependant encore être approuvée par le Parlement Européen.

(*) Pays à haut risque BC-FT :

La Lutte Contre le Blanchiment de capitaux et le Financement du Terrorisme (LCB-FT) désigne l'ensemble des lois, textes réglementaires, mesures et outils utilisés dans le but d'identifier et de limiter les techniques et moyens permettant de blanchir de l'argent et de financer des entreprises criminelles.

Le secteur financier (banques, assurances et services associés) et certaines personnes du secteur non-financier (opérateurs de jeux, notaires, etc.) sont exposés aux risques de Blanchiment de Capitaux (BC) et de Financement du Terrorisme (FT). Par conséquent, les régulateurs nationaux et internationaux ont déployé un arsenal juridique et des recommandations afin de limiter ces pratiques.



Le 3ème tournoi douanier international AIDF se prépare activement...

Faris Moumbagna, né le 1er juillet 2000 à Yaoundé au Cameroun, est un **footballeur international camerounais** qui joue au poste d'avant-centre à l'**Olympique de Marseille (France)**.

Faris apporte son soutien au **3ème tournoi douanier international AIDF** qui se tiendra à Sousse (Tunisie) en **2026**. Il a accepté de dédicacer des maillots de football pour AIDF.

Félicitations à **Vanessa Ntoue** notre vaillante déléguée AIDF Cameroun accompagnée du Chargé de mission Sport de l'AIDF Cameroun, **Monsieur Nga Bessala**.





Cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://www.editions-glyphe.com/livre/douane-et-echanges-commerciaux-internationaux/>



Le livre peut être expédié par voie postale à votre destination.

Les droits d'auteurs sont reversés à AIDF pour ses actions caritatives.

Douane et échanges commerciaux internationaux Ghenadie Radu

Préface de Luc Doumont, Président de l'AIDF

Dans un monde où les échanges commerciaux internationaux connaissent une expansion sans précédent, les Douanes jouent un rôle central entre facilitation du commerce et contrôle des flux. À travers une vingtaine d'entretiens réalisés avec les membres de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF), cet ouvrage offre un éclairage inédit sur les défis douaniers qui nous attendent. Comment moderniser les contrôles sans entraver la fluidité des échanges ? Quel impact ont les nouvelles technologies sur le passage en Douane ?

Comment les Douanes réagissent-elles face aux fraudes et contrefaçons ? Comment s'adaptent-elles pour faire face à des tensions géopolitiques ? Cet ouvrage met en valeur l'action des Douanes, offrant à celles et ceux qui s'intéressent à la matière douanière un outil précieux pour mieux comprendre les échanges commerciaux internationaux modernes.

Sous la direction de Ghenadie Radu, Dr en droit
(www.altaprisma.com)

Les coauteurs ont aimablement abandonné leurs droits d'auteur au profit de l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF).



La Délégation **AIDF Haïti** fait don de deux livres dont celui de l'AIDF à l'**École Nationale des Douanes de Haïti**.

La Délégation était conduite par M. **Yvener NEPTUNE** et M. **Marc Grégoire COUSSEILLANT**.

Vidéo disponible en [cliquant ici](#).

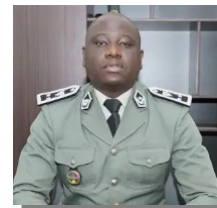




Le droit douanier à l'assaut de l'économie numérique : l'envers et l'endroit du dédouanement des services en gestation

Docteur Ndiaga SOUMARE,

Inspecteur principal des douanes
de Classe exceptionnelle.



Les problèmes de la fiscalité sont étroitement liés à ceux du budget, de l'emprunt et de la monnaie : l'ensemble de ces questions constituent la science financière. La fiscalité procure à l'État une partie de ses ressources financières. Elle traduit aussi la politique économique et sociale de l'État à travers les subventions et les mesures incitatives¹.

S'appuyant sur le terreau de la souveraineté financière et le renouveau de la fiscalité, le Plan de relance économique pour le Sénégal (PRES) promeut un développement endogène et durable, porté par des territoires responsabilisés, viables et compétitifs. Parmi les leviers identifiés pour générer ces ressources internes figure la taxation de niches de financement "sous fiscalisées" comme les logiciels, les jeux de hasard en ligne, les réseaux sociaux, le « mobile money », la connexion internet, la monnaie virtuelle et, plus généralement, l'économie numérique.

Dans ce contexte, il est plus que nécessaire pour les douanes de changer de paradigme et de mener les réflexions idoines pour mettre en place un système performant de contrôle douanier du numérique en particulier et des services en général, surtout lorsque ceux-ci traversent les frontières.

L'envers du dédouanement des services en gestation

Le principal problème fiscal posé par l'imposition de l'économie numérique réside dans le fait que des activités peuvent être exercées par des entreprises dans un pays sans avoir besoin d'avoir une présence physique dans ledit pays. Or, dans les principes d'imposition du bénéfice d'une entreprise en droit fiscal, la notion d'établissement stable est au centre de l'analyse. Les difficultés soulevées sont alors liées à l'exigence d'un établissement stable et d'un domicile fiscal².

En tout état de cause, il est toujours intéressant de discuter de la pertinence de l'assujettissement des services commerciaux au dédouanement, surtout par rapport à la nécessité d'aboutir à combler le fossé numérique entre les pays du Nord et ceux du Sud et de voir quelle est la meilleure stratégie pour arriver à cette fin³.

La tendance de l'Entreprise à produire des biens immatériels n'est pas nouvelle, mais elle connaît dans la période contemporaine une sensible accélération. C'est l'intensité inédite du mouvement qui le rend plus perceptible que jamais. La société industrielle a profondément transformé les fortunes en les désincarnant⁴.

¹ El Hadji Dialigué BA, Droit fiscal, L'Harmattan, 2015, 200 pages

² Eric DEWEDI, la taxation du commerce électronique dans l'espace UEMOA : cas du Bénin et du Burkina Faso, in Le droit africain à la quête de son identité, mélanges offerts au Professeur Isaac Yankhoba NDIAYE

³ Alioune DIONE, le droit douanier, le commerce électronique et la dématérialisation, Paris, L'Harmattan, 297 pages

⁴ Frédéric ZENATI, « l'immatériel et les choses », Arch. Phil. Droit ; n° 43 ; 1999, p/ 81

Malgré ce dynamisme, le droit fiscal a du mal à bien profiter de ce bouillonnement commercial autour de l'immatériel, puisque de nos jours, seule la marchandise, en tant qu'objet, remplissant les fonctions d'usage et d'échange, est prise en charge, contrôlée et taxée au cordon douanier.

Compte tenu de la place prépondérante que les services commerciaux sont en train de prendre dans le système économique mondial, il nous semble opportun d'envisager, sérieusement, une double mutation structurelle et fonctionnelle du droit fiscal et du droit douanier en vue de tirer profit de l'économie numérique.

Pour répondre aux problématiques fiscales introduites par cette nouvelle ère de l'immatériel qui a considérablement modifié les habitudes du consommateur, les règles fiscales doivent être repensées. Concrètement, il s'agit de concevoir une nouvelle fiscalité notamment, celle du numérique⁵.

Malheureusement, le droit douanier à l'assaut de l'économie du numérique bute devant les principes qui gouvernent le fonctionnement de l'État de Droit qui interdisent, à l'État, de lever l'impôt en l'absence de texte explicite autorisant sa perception.

Il s'y ajoute que la politique des engagements visés par les cycles d'Uruguay (1986-1994) qui ont consacré l'adoption de l'Accord général sur le Commerce des services (AGCS) ne milite guère en faveur de la mise en place d'un dispositif douanier de contrôle des services commerciaux.

C'est ainsi que jusqu'à présent, les législations douanières sont restées muettes sur la possibilité de dédouaner les services commerciaux ou produits immatériels, même s'il est important de préciser qu'il en est fait allusion, subrepticement, dans le cadre du contrôle du commerce extérieur et des changes⁶.

Les dispositions du Code des douanes étant d'interprétation stricte, le droit pour les douanes de contrôler les changes dans le cadre du Règlement n°06/2024/CM/UEMOA du 20 décembre 2024 relatif aux relations financières extérieures des États membres de l'UEMOA ne leur donne pas, pour autant le droit de les taxer lorsqu'ils franchissent les frontières immatérielles.

A l'assaut du numérique, le droit douanier évolue en vue d'inclure les services commerciaux dans les produits, objet de dédouanement. La démarche va s'inscrire dans l'analyse objective des procédures de dédouanement en vigueur, en vue de leur adaptation pour la prise en compte de l'activité numérique.

Il s'agira, donc, de lever les barrières légales, ainsi que les contraintes juridico-économiques pour assurer une régulation douanière de la circulation transfrontalière des biens immatériels en général et du numérique en particulier.

L'objectif étant d'assurer la pérennité des principes de justice et d'équité dans les relations commerciales internationales par l'application des mêmes mesures tarifaires aussi bien aux marchandises qu'aux services.

La taxation par l'Administration des douanes des services dans le cadre de la fiscalisation numérique présente des enjeux fiscaux à travers l'élargissement de l'assiette fiscale imposable, un intérêt économique par la protection des créations et

⁵ Projet de note conceptuelle du projet de mise en place du système de taxation des transactions numériques

⁶ Code des Douanes du Sénégal (CDS), Article 26 : « Indépendamment des obligations prévues par le présent code, les importateurs, les exportateurs et les voyageurs doivent se conformer à la réglementation du contrôle du commerce extérieur ainsi qu'à la législation communautaire relative aux relations financières extérieures des États membres. »

innovations immatérielles, et relève d'une nécessité sécuritaire impliquant la présence du fisc aux frontières de l'immatériel.

L'endroit du dédouanement des services en gestation

Si le moratoire consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques⁷, devait effectivement prendre fin en 2026, les pays et les entreprises doivent sans plus attendre commencer à chercher la manière d'opérer dans un monde où toute une série de transmissions électroniques pourrait être assujettie à des droits de douane⁸.

Il s'agit, alors de trouver les techniques appropriées en s'inspirant, au besoin, des systèmes de fiscalisation et d'imposition des services déjà existants.

Pour autant la démarche ne pourrait se dissocier complètement de la procédure classique de dédouanement. C'est pourquoi il est bien logique que le système de dédouanement de l'immatériel s'inspire du triptyque : origine, valeur et classification tarifaire, fronton de la procédure de dédouanement.

Des réaménagements techniques sur le système de dédouanement classique sont alors nécessaires, autant dans la manière de déterminer l'origine et la provenance des services importés, dans les modalités de calcul de leur valeur en douane que dans la manière de les classer.

L'origine d'un service renvoie à l'identification de la nationalité de la structure principale ayant conçue la donnée virtuelle. Le territoire virtuel d'où est originaire le service renvoie, de ce fait au territoire de rattachement de la structure mère créatrice du service.

L'identification du créateur du service peut se faire à travers les contrats de prestation de services et, ou d'outils informatiques tels que la page web, le serveur, l'adresse IP pour les ordinateurs et le code IMEI pour les téléphones portables et autres smartphones, les routeurs etc...

Pour la détermination de la valeur des produits numérisés, l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) laisse aux administrations des douanes le choix, soit de taxer les supports y compris la valeur du logiciel, soit de prélever des droits sur le support seul⁹. Seulement, l'intérêt de cette décision semble limité, puisque son champ d'application ne s'étend pas aux transmissions électroniques. Trois (03) approches sont possibles pour déterminer la valeur des services commerciaux.

Par référence à l'approche par les coûts : la valeur d'un service importé est identifiée à partir du montant nécessaire pour le remplacer ou correspondant aux potentiels bénéfices économiques issus de l'utilisation du service importé.

A travers l'approche par le marché, la valeur d'un service est définie à travers la comparaison avec un service similaire, dont le prix du marché est connu après un achat ou une vente antérieure.

⁷ Conférence ministérielle de l'OMC (CM13), Abou Dhabi début 2024, les Membres sont convenus de maintenir la pratique actuelle consistant à ne pas imposer de droits de douane sur les transmissions électroniques jusqu'à la CM14 ou jusqu'au 31 mars 2026, la date la plus proche étant retenue. Le moratoire et le Programme de travail expireront à cette date.

⁸ Droit d'imposition : les droits de douane sur les transmissions électroniques peuvent-ils constituer un tournant pour les pays en développement ? – ICTD <https://share.google/kuQ60stYC0eiB2xWy>

⁹ Décision du Comité d'évaluation en douane de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) sur l'évaluation des supports informatiques et des logiciels adoptés lors de la 10ème réunion, le 24 septembre 1984.

Partant de l'approche par les revenus, la détermination de la valeur s'établit en faisant la comparaison entre les futurs bénéfices d'un investissement alternatif. Quelle que soit l'option choisie, Il convient d'envisager comment le système douanier peut appréhender la valeur en douane des services de manière plus objective tant au niveau de l'assiette que du mode d'imposition.

Aux fins de classification tarifaire des services importés, Il existe présentement des nomenclatures diverses des activités économiques emboîtant un ensemble de services commerciaux à des fins statistiques. La démarche consiste à trouver un système de classement des services à l'image du classement tarifaire prévu par le système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Il semble d'ailleurs qu'à Bruxelles (siège de l'Organisation mondiale des Douanes (OMD)) l'idée de classer les services commence à avoir un traitement favorable avec le consensus ayant conduit à l'insertion de l'énergie électrique (27-16-00) dans le SH.

En fonction du but poursuivi, des ambitions économiques et sécuritaires visées et des orientations politiques du moment, différents types de classification peuvent être retenus.

Une fois les critères de dédouanement déterminés, quid des modalités d'établissement de la déclaration en douane des services importés ?

Le scénario pourrait être le suivant : les fournisseurs d'accès à Internet (FAI), les opérateurs en ligne ou relais auront l'obligation d'insérer un « Fichier Douane » dans toutes les prestations informatiques. Ce fichier de nature électronique sera renseigné par l'utilisateur du service, à travers un simple « clic » sur un lien préconçu à cet effet.

En ce qui concerne le paiement des droits et taxes, un système de retenue à la source devrait s'opérer en collaboration avec les institutions bancaires. Dans cette vision, les receveurs des douanes auront des comptes dans les banques en connexion avec l'administration douanière¹⁰.

A terme, dans l'optique de garantir une offre de service public de qualité, la modernisation des administrations douanières va passer nécessairement par une résilience forte des procédures automatisées et dématérialisées, à travers un outil informatique ouvert et interconnecté¹¹.

En attendant que le dédouanement des services soit appliqué, les douanes peuvent, toujours, continuer à collaborer avec les attributaires de fréquences et de réseaux téléphoniques ou d'internet en vue, notamment de la sécurisation de la chaîne logistique numérique¹².

Docteur Ndiaga SOUMARE,
Inspecteur principal des douanes de Classe exceptionnelle.

¹⁰ Éric DEWEDI, la taxation du commerce électronique dans l'espace UEMOA : cas du Bénin et du Burkina Faso, in Le droit africain à la quête de son identité, mélanges offerts au Professeur Isaac Yankhoba NDIAYE

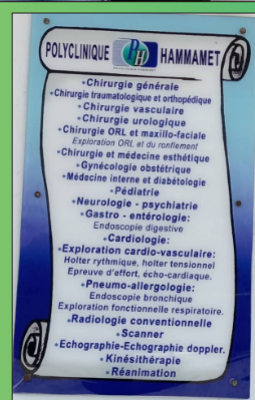
¹¹ DOUCOURE Moutar Ketanni, (Avril 2017). Discours, 18^{ème} réunion du comité des experts de la Conférence des Directeurs régionaux de l'Afrique de l'Ouest et du Centre de l'Organisation mondiale des douanes (OMD)

¹² Ndiaga SOUMARE, (2009) Le dédouanement des services, mémoire de master II Droit de l'intégration et de l'OMC, UCAD

Visite de la délégation AIDF Gabon à Tunisia Medical Service à Hamammet

Monsieur **Éric Bayogha Lepoughou** de la Délégation **AIDF du Gabon** a rendu visite lors d'un voyage en Tunisie à notre partenaire **Tunisia Medical Services**. Il a pu découvrir la structure médicale située à **Hamammet** et visiter différents services.

Remerciements à Tunisia Medical Services pour l'accueil réservé à Éric.



Saisie par la Douane de médicaments contrefaits dans une citerne à Banancoroni

L'intervention des agents de la **DRLF** (Direction du Renseignement et de Lutte contre la Fraude) a permis la découverte exceptionnelle de **515 cartons de médicaments contrefaits** soigneusement dissimulés dans des compartiments aménagés à l'intérieur d'une **citerne à carburant**.



Le contrôle a été effectué dans un dépôt situé en périphérie de **Bamako**, à **Banancoroni**.

450 autres cartons ont été saisis dans le dépôt où le véhicule s'apprêtait à être déchargé. Le décompte précis est toujours en cours de vérification.



Ottawa, le 28 juillet 2025— L'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF) se joint au regroupement d'organisations de premier plan déterminées à renforcer le commerce entre le Canada et l'Afrique. Le nouveau protocole d'entente qui unit Pont-Bridge Canada et l'AIDF s'inscrit dans le cadre du Forum Canada-Afrique sur l'industrie portuaire et l'économie bleue (CAPBLEU) qui se tiendra à Moncton, au N.-B., du 11 au 13 Novembre 2025.

« En tant que maître d'œuvre du Forum CAPBLEU, Pont-Bridge est très heureuse de compter sur le soutien de l'AIDF, une partenaire de marque », a déclaré M. **Yaye Peukassa**, fondateur et président-directeur général de Pont-Bridge Canada. « Son expertise en matière d'enjeux douaniers contemporains nous sera des plus bénéfiques. »

Ce nouveau protocole d'entente permettra en effet de comprendre les enjeux douaniers et de les traiter. « C'est la base pour assurer et favoriser les bonnes pratiques entre douanes africaines et canadiennes », explique M. **Doumont, président de l'AIDF**. « Assurer une meilleure intégration des pratiques douanières dans l'économie bleue et la gestion portuaire est essentielle pour le commerce international et la sécurité des chaînes logistiques ».

Les deux organisations travailleront aussi main dans la main pour maximiser la participation au forum et ses retombées. « Nous croyons beaucoup en la pertinence et l'opportunité de ce Forum », a ajouté M. Doumont. « C'est pourquoi nous en ferons la promotion sans relâche auprès de nos membres et de nos partenaires institutionnels, en plus de collaborer avec Pont-Bridge à la co-construction de certains de ses contenus. »

« **CAPBLEU 2025** permettra de traiter, entre autres, du développement durable des infrastructures portuaires, de la facilitation des échanges commerciaux et de la promotion de l'économie bleue, tous des enjeux cruciaux pour les économies africaines et canadiennes », a ajouté M. Peukassa. « Dans le contexte d'aujourd'hui où les économies nationales doivent s'affranchir de leur dépendance envers les États-Unis, voilà une démarche des plus prometteuses. »

À PROPOS DE L'AIDF

L'AIDF est une association professionnelle qui regroupe les responsables et les experts des services douaniers des pays francophones. Elle œuvre à renforcer les capacités et la coopération douanière à l'échelle internationale.

À PROPOS DE PONT-BRIDGE CANADA

Basée à Ottawa, Pont-Bridge Canada est une firme de développement économique entre l'Afrique et le Canada spécialisée en mobilisation de capitaux, partenariats structurants et gestion des risques. Elle soutient les gouvernements et les entreprises et crée des corridors d'investissement durables dans les secteurs portuaire, énergétique, financier, technologique et de l'éducation.

Pour informations ou entrevues

Eunice Boué

Directrice des Communications et Relations Médias

communication@pont-bridge.com - <https://www.forumcanadaafrique.com/>



La Délégation AIDF Haïti représentée par messieurs **Neptune Yvener** et **Marc Grégoire**

Conseillant a initié un débat auprès de nos collègues douaniers haïtiens sur le thème



Non à la drogue Oui à la vie après avoir assisté lors des 1ères Rencontres Douanières Francophones AIDF de Morzine à une formation de Madame **Héloïse Uthemann**.

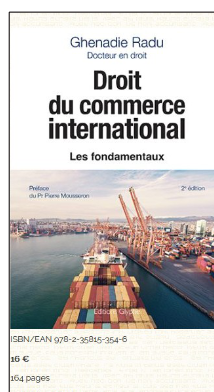


Notre collègue **Rémi Galea** est un garde-côtes douanier, sa spécialité est plongeur, il a été victime d'un accident de plongée.

Depuis il a un handicap et souhaite relever un challenge en participant en 2027 à une transatlantique (course à voile en solitaire) réservée aux bateaux de moins de 6 mètres.

L'AIDF salue son courage et sa ténacité pour ce challenge.

Luc Doumont
Président AIDF



Le commerce international joue un rôle essentiel dans nos sociétés interconnectées. Mais ce domaine se caractérise par une grande complexité juridique. On peut se poser des questions concernant les contrats commerciaux internationaux, le transport international, les règles Incoterms®, les procédures douanières, les modes et les techniques de paiement, le règlement des litiges, etc. On peut également s'interroger sur la spécialisation des pays, sur la multiplication des accords de libre-échange, le triomphe des mesures non tarifaires, sur le lien entre le droit du commerce international et la géopolitique, etc.

Dans un environnement international marqué par une complexité réglementaire croissante, les connaissances juridiques s'avèrent indispensables pour sécuriser les transactions.

Sommaire

- I. Le contexte actuel
 - II. Les sources et les acteurs
 - III. L'Union douanière européenne
 - IV. Les contrats commerciaux à l'international
 - V. Les modes et les techniques de paiement
 - VI. Le transport international des marchandises
 - VII. Le règlement des litiges
- Bibliographie & sources utiles [Cliquez ici.](#)





L'AIDF Côte d'Ivoire a eu l'honneur d'être représentée lors du 75^e anniversaire du Port Autonome d'Abidjan et de la présentation du Forum Canada-Afrique (Capbleu) organisée à l'Hôtel Sofitel.



À cette occasion, notre délégation a eu le privilège d'accueillir **M. Yaye Peukassa**, Président et Chef de la direction de Pont-Bridge Canada, marquant ainsi une étape importante dans le renforcement de nos relations institutionnelles.



L'Association Internationale des Douaniers Francophones AIDF adresse ses félicitations à Madame **IBRAHIM MOISSI Zainaba**, membre particulièrement active au sein de la Délégation AIDF-Comores n°1206 qui vient d'être nommée Adjointe au chef du service tarif à la Direction Générale des Douanes. AIDF lui souhaite pleine réussite à ses nouvelles fonctions.



À l'occasion de la célébration du 50^{ème} anniversaire de l'indépendance des Comores, notre collègue **Abdillah MOEGNI** membre de l'AIDF-Comores et maire de la commune de Domba a participé à cet événement !





Kamariath, la petite protégée de l'AIDF

Par Sylvain AIZOUN

*Fonctionnaire des douanes béninoises,
Vice Président de la Commission Solidarité
et Droits de l'Homme de l'AIDF Bénin*



L'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF) par le biais de sa Commission Solidarité et Droits de l'Homme mise en place lors de l'Assemblée Générale à Sousse en Tunisie en Octobre 2022 a décidé de mener des actions de solidarité et humanitaires afin d'apporter un peu de bonheur aux personnes défavorisée ou se trouvant dans des conditions difficiles.

C'est au cours d'un premier don de vivres réalisé par l'AIDF Bénin à l'Orphelinat Dr Léon Obayomi Sacramento de l'ONG Demeure d'Amour sis à Sékou au Bénin que nous avons remarqué une fillette, orpheline de père dont la mère a été privé de tout soutien car ayant refusé de se soumettre au lévirat. Agée de six (06) ans à ce moment-là, **VIDEGLA Kamariath** était affligée par un mal particulier.

En effet, Kamariath souffrait de la maladie de Blount. Cette maladie de croissance qui se caractérise par une déformation poussée des os des pieds (tibia) fait que le bas de la jambe s'incline vers l'intérieur, ressemblant à une jambe arquée réduisant considérablement la mobilité de l'individu atteint. Cette maladie nécessite un traitement chirurgical pour être résorbée : l'Ostéotomie.

Début septembre 2024, l'Association de Douaniers Francophones et sa délégation AIDF Bénin ont lancé une collecte pour payer l'opération des deux jambes de la petite Kamariath. Le coût de l'opération et des soins post opératoires estimé à trois mille cinq cent (3500) euros, nous avons pu réunir vers fin novembre le montant de **trois mille quatre cent quarante-sept euros (3447 €)** grâce à une mobilisation générale et les apports de généreux donateurs. (Confère tableau liste donateurs)



Sous la supervision des responsables de l'orphelinat Dr Léon Obayomi Sacramento et des représentants de l'AIDF Bénin, le 14 décembre 2024, la petite Kamariath a été admise à l'hôpital Mercy Fiat de Cotonou/Vodjé pour être ensuite opérée avec succès le lendemain dimanche 15 décembre 2024.

Au cours de l'intervention, le collège de médecins chirurgiens orthopédistes a coupé les os déformés et les ont replacés dans une position plus normale. La petite Kamariath a donc été libérée de l'hôpital plâtrée des deux pieds le jeudi 19 décembre 2024.

Le samedi 08 février 2025, le médecin a procédé à l'enlèvement des plâtres et nous avons pu constater que cette chirurgie a corrigé immédiatement les jambes arquées. La petite Kamariath a alors entamé sa phase de rééducation grâce au port d'attelles de Zimmer afin de remarcher correctement. Cette étape aussi s'est bien déroulée et aujourd'hui, notre protégée marche désormais sans attelles avec plus de confiance et une meilleure posture de pied.

Il faut noter que les médecins programmeront une deuxième intervention dans plusieurs mois suivant la croissance de la petite afin de redresser totalement ses pieds et lui permettre d'oublier définitivement ce vilain chapitre de sa vie.



L'histoire de la petite Kamariath montre que la fatalité peut être vaincue lorsque plusieurs âmes généreuses et dévouées se mettent ensemble pour l'affronter, Dieu bénissant le projet.

Nous remercions Dieu d'avoir fait de l'AIDF un instrument de réalisation de cette belle œuvre. Nos sincères remerciements vont à l'endroit du Pdt de l'AIDF Luc DOUMONT, du Président de la Commission Solidarité et Droits de l'Homme de l'AIDF Stéphane ULRICH, du délégué de l'AIDF Bénin Sah-Zaliyou BABA KENNEN, de tous les autres délégués de sections nationales de l'AIDF impliquées et bien évidemment tous les généreux donateurs et tous ceux qui ont mis de toutes leurs ressources pour atteindre cet objectif.

Soyez en bénis pour toujours !

Tableau des Donateurs pour l'Opération Kamariath

Numéro d'ordre	Donateur	Montant du don	Observations
01	Mr ANAYA Francis	40 €	Webmaster AIDF
02	Mme ONOVIET Paule	100 €	AIDF Gabon
03	Mr DOUMONT Luc	100 €	Pdt AIDF
05	Mr AIZOUN Sylvain	200 €	AIDF Bénin
06	Mr NGUEMA Firmin	250 €	Bureau extérieur des douanes rattaché à l'ambassade du Gabon à Paris
08	Dr KAHOU Alphonse	52 €	AIDF Cote d'Ivoire
09	AIDF MALI	305 €	SC Col DIAKITE
10	Mr LALIOUI Faycal	2 300 €	Pdt Société Capital Yatirim
13	Mme BUGAT Mireille	100 €	
Total	3447 € / 2.261.000 FCFA		



L'Association Internationale des Douaniers Francophones AIDF adresse ses chaleureuses félicitations à Mme Portia Deyabazene, membre Délégation AIDF RCA, promue au poste de Receveur Principal à Bangui au sein de la Douane Centrafricaine.

Cette nomination est la reconnaissance du travail quotidien de Madame Portia Deyabazene.





Opération de solidarité AIDF au profit des enfants du Lieutenant Kambou de la Douane du Burkina Faso.

La remise des fonds collectés au profit des enfants du lieutenant des Douanes **KAMBOU** enlevé en 2023 par des terroristes a eu lieu le 4 septembre 2025.



Sur la photo : les deux enfants du **Lieutenant Kammbou** un garçonnet et sa petite sœur.

Une cérémonie sobre qui a été effectuée en présence du **Directeur Général des Douanes** du Burkina Faso et de son **Adjoint**, du **Directeur du personnel**, du **Secrétaire Général du SYNATRAD** (Syndicat National des Travailleurs de l'Administration des Douanes et des délégués AIDF du Burkina Faso (Messieurs **Yeke Bie Nabie** et **David Onadja**).

Merci à la Commission Solidarité de l'AIDF, merci à tous les collègues qui ont laissé parler leur cœur et ont participé à la collecte organisée par AIDF.



Vive l'AIDF, vive la solidarité douanière internationale.
Les délégués AIDF Burkina Faso





Campagne de sensibilisation sur l'utilisation des réseaux sociaux

Le 9 septembre 2025, Yaoundé accueillait une conférence et une campagne nationale contre les discours de haine.

Portée par l'Association pour la réhabilitation des réfugiés, des jeunes et des femmes, l'initiative, présidée par la Ministre des Postes et Télécommunications **Minette Libom Li Likeng** a mis en avant la paix, la tolérance et la cohésion sociale.

L'AIDF Cameroun participait à cette campagne sur la sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux.

L'AIDF Cameroun était représentée par Madame **Vanessa Ntoue** Déléguée AIDF Cameroun, Madame **Marthe Fioko** et Monsieur **Vincent Toukam**.



Action de solidarité, fin août 2025

Un sac d'équipements sportifs collectés par Monsieur **Stéphane Ulrich**, Président de la Commission Solidarité et Droits de l'homme AIDF a été remis aux jeunes du **Club de football ZONGO FC** au Burkina Faso.



Un exemple de la solidarité douanière internationale que pratique l'AIDF.





L'AIDF AU CŒUR DE L'ACTION SOCIALE A TRAVERS LE TOURNOI DE VACANCES TAMBALLON TOUNI ET NGUE NGUEM KOUOTOUO 2025

Par Jean Boniface Joël KAMGANG MOUAFO

Président du Comité d'Organisation
et membre de l'AIDF



La solidarité et l'engagement social ne sont pas de vains mots pour les membres de l'**Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF)**. Ils trouvent une illustration concrète à travers des initiatives qui, loin des bureaux et des frontières, touchent directement la vie des communautés. C'est dans cet esprit que s'inscrit le **Tournoi de Vacances TAMBALLON TOUNI ET NGUE NGUEM KOUOTOUO 2025**, organisé au Cameroun, auquel j'ai eu l'honneur d'apporter ma contribution active en tant que Président du Comité d'Organisation.

Un tournoi mémoriel et fédérateur

Ce tournoi, qui conjugue à la fois mémoire, sport et culture, rend hommage à deux figures emblématiques du peuple Fotouni : TAMBALLON TOUNI ET NGUE NGUEM KOUOTOUO. Il se veut un cadre de rencontre intergénérationnel, une plateforme de découverte de jeunes talents sportifs, mais aussi un espace de fraternité et de solidarité au sein de la communauté.

L'édition 2025 a mobilisé huit équipes de football et plusieurs athlètes en épreuves d'athlétisme, rassemblant des milliers de spectateurs autour d'un esprit de convivialité et d'unité.

Une implication sociale remarquable

Au-delà de l'aspect sportif, le tournoi a surtout été une occasion d'action sociale concrète. Avec l'appui des élites, de la diaspora et des partenaires, des moyens financiers et matériels ont été mobilisés pour soutenir la jeunesse locale, améliorer les conditions d'organisation et offrir des prix dignes aux participants.

L'engagement du Comité d'Organisation, dont j'ai eu le privilège d'assurer la coordination, a permis de démontrer que les douaniers, au-delà de leur rôle professionnel, savent être des acteurs du développement communautaire.

L'AIDF, une famille engagée

À travers cette initiative, c'est aussi l'image de l'AIDF qui rayonne. Être membre de cette grande famille francophone, c'est appartenir à un réseau qui valorise non

seulement la compétence professionnelle, mais aussi la capacité à agir au service des autres.

Le dynamisme et la disponibilité de plusieurs collègues ont permis de montrer que les douaniers francophones sont porteurs d'un idéal de solidarité et de progrès.

Une fierté partagée

Le succès de l'édition 2025 du tournoi TAMBALLON TOUNI & NGUE NGUEM KOUOTOULO constitue une fierté personnelle et collective. Il illustre qu'à travers nos actions, nous pouvons conjuguer nos identités locales et notre appartenance à l'AIDF pour bâtir des projets porteurs de sens, de mémoire et d'avenir.

Ma vision de l'engagement social

« Être douanier, ce n'est pas seulement protéger les frontières ou mobiliser des recettes. C'est aussi tendre la main, bâtir des ponts avec nos communautés et inscrire notre métier dans une logique de solidarité durable. Le tournoi TAMBALLON TOUNI et NGUE NGUEM KOUOTOULO en est la preuve vivante. »

Par Jean Boniface Joël KAMGANG MOUAFO

Président du Comité d'Organisation et membre de l'AIDF





Nos adhérent(e)s dans le monde

Comores



				
Marie Hamidou	Aboubacar Boina	Ibrahim Moissi Zainaba	Bacar Abdallah Abdou	Abou-Madiana Abdallah
				
Ahmed Moussa Said	Irchad Ahamada Hamadi	Djoumoi Mohamed Ahamada	Mraati Bacar Boina	Rachidi Nawalidine

Centrafrique



		
Hugues symphorien Doute	Ngakola Mamou Marguerite	Mbainani Évariste

Haïti



	
Darchil Trichet	Anise Pierre

Suisse




Frédéric REY

Tunisie




Salwa Oueghlani



Orpillage illégal et envolée du cours de l'or : les deux faces d'un même mirage



Pépite d'or © Pixabay



Par Luc Doumont,
Président de l'AIDF

Alors que l'or atteint des sommets sur les marchés mondiaux, sa quête illégale continue de creuser des plaies profondes dans les forêts, les rivières et les sociétés. Derrière l'éclat du métal précieux, un revers inquiétant se dessine.

L'or, miroir de nos ambitions

Depuis toujours, l'or fascine. Métal rare, symbole de stabilité, il attire investisseurs et États dans un contexte mondial d'incertitudes économiques. À chaque crise, son cours s'envole et avec lui, le discours de l'or, celui d'une ressource sûre, éternelle et salvatrice.

« Quand l'or s'élève en bourse, la terre s'abaisse sous la pelle. »

Mais derrière cette envolée symbolique se cache une autre réalité : l'orpillage illégal, souvent oublié dans les bilans économiques, mais bien visible sur le terrain.

Sous la ruée, la terre saigne

Dans de nombreuses régions tropicales, des milliers de chercheurs d'or creusent le sol à mains nues. Cette ruée, alimentée par l'espoir d'une vie meilleure, s'accompagne d'une spirale de destructions : déforestation, pollution au mercure, assèchement des cours d'eau, et montée des violences liées aux trafics.

« On vient ici pour trouver l'or, mais on finit souvent par tout perdre — la santé,

la terre, la paix. »

— Ancien orpilleur, région de Kédougou (Sénégal)

L'or sale, un or invisible

Une fois raffiné, l'or illégal devient indiscernable du métal issu des filières officielles. Ce blanchiment de l'or brouille les pistes et alimente une économie parallèle mondiale. L'or sale circule dans les mêmes chaînes d'approvisionnement, se fondant dans le marché global où sa traçabilité reste lacunaire.

« L'or perd sa trace plus vite que sa valeur. »

Les États perdent ainsi des milliards en recettes fiscales, tandis que les territoires d'extraction s'enfoncent dans la pauvreté et la dégradation.

Repenser la valeur de l'or

Face à ce paradoxe, une question s'impose : quelle valeur donnons-nous vraiment à l'or ? Peut-on continuer à glorifier sa pureté, quand son extraction détruit les écosystèmes et fragilise des milliers de vies ?

Réformer cette filière exige une approche globale :

- renforcer la traçabilité et la certification des chaînes d'approvisionnement ;
- soutenir les filières légales artisanales ;

- et intégrer la valeur environnementale et humaine dans le prix de l'or.

La Douane, gardienne de la traçabilité

Au cœur de cette réforme, la Douane joue un rôle déterminant.

Chargée de contrôler les flux d'or à l'exportation et à l'importation, elle se situe à la frontière entre la légalité et l'économie souterraine. Par ses missions de vérification d'origine, de contrôle des déclarations et de détection de la fraude, la Douane constitue un maillon essentiel de la lutte contre le blanchiment de l'or illégal.

Grâce à la coopération entre administrations douanières, il devient possible de remonter les filières illicites, détecter les fausses déclarations et suivre la traçabilité physique du métal — depuis le site d'extraction jusqu'au raffineur.

La Douane agit également en partenariat avec les services de police, les autorités minières et les institutions internationales pour renforcer la transparence des échanges et protéger les ressources nationales contre le pillage.

Mais ces efforts nécessitent d'être consolidés par une coopération régionale et internationale plus forte, notamment à travers le partage d'informations, la formation technique des agents, et la mise en place de systèmes numériques de suivi des exportations d'or.

En soutenant la régulation du commerce aurifère, la Douane devient non seulement un acteur économique, mais aussi un acteur environnemental et sécuritaire.

Des frontières fragilisées par les conflits

Cependant, ces dispositifs de contrôle se heurtent à une réalité souvent dramatique : de nombreux États producteurs d'or artisanal sont aujourd'hui fragilisés par des conflits armés.

Dans certaines zones sahéliennes, en Afrique centrale ou en Amérique du Sud, l'instabilité politique, les violences communautaires et la présence de groupes armés empêchent les autorités d'exercer un contrôle effectif sur de vastes portions de territoire.

Les frontières, poreuses et difficilement surveillées, deviennent alors des couloirs de contrebande où transitent or, carburant, armes et devises. Les groupes armés tirent profit de cette économie parallèle, utilisant l'or comme source de financement, tandis que les États voient leur souveraineté économique s'éroder.

Cette situation rend d'autant plus cruciale la coopération douanière régionale et internationale, seule capable de pallier la faiblesse des contrôles locaux et de reconstruire une chaîne de responsabilité transfrontalière.

Sans stabilité ni coordination, aucune politique durable de traçabilité de l'or ne peut prospérer.

« L'or n'est pas coupable, mais notre regard sur lui est à réinventer.



© Pixabay



La Tunisie, un lieu privilégié pour l'AIDF

Par Ahmed GRICHI

*Administrateur AIDF
Retraité des Douanes tunisiennes*



La Tunisie est devenue un lieu privilégié pour l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF), qui y organise ses principaux événements.

En **2020**, elle y a organisé son premier tournoi de football à 7, à **Hammamet**, à l'hôtel Yasmine Beach.

En **2022**, l'AIDF a tenu son deuxième congrès au Marhaba Palace Kantaoui, à Sousse, avec la participation de la majorité des pays membres.

En **2024**, le Conseil d'administration de l'AIDF s'est réuni à l'hôtel Iberostar de Hammamet, et a choisi à nouveau la Tunisie, plus précisément la ville de Sousse, pour accueillir le **3^{ème} Congrès de l'AIDF** et le **3^{ème} Tournoi de football Saïd Belqola**, réunissant plus de 400 participants.

Par ailleurs, l'AIDF a conclu une convention avec **Tunisian Medical Service** (TMS) afin de garantir une assistance sanitaire à ses adhérents souhaitant bénéficier de soins médicaux dans des cliniques et centres de santé tunisiens.

Durant la pandémie de Covid-19, une délégation de l'AIDF s'est rendue à Tunis pour offrir **un don de 7 concentrateurs d'oxygène** au **Centre médical de la douane**.

Les délégués de l'AIDF en Tunisie sont particulièrement actifs et participent régulièrement aux événements de l'association :

- le 1^{er} Congrès de l'AIDF à Marrakech,
- le 1^{er} Tournoi de football à 7 à Hammamet (2020),
- le 2^{ème} Congrès de l'AIDF à Sousse (2022),
- le 2^{ème} Tournoi de football à 7 à Genève (septembre 2024),
- la célébration de la Journée mondiale de la douane à l'Ambassade du Gabon à Paris (janvier 2025),
- et la 1^{ère} Rencontre douanière à Morzine, en France (mai 2025).

La délégation tunisienne exprime le souhait de voir l'AIDF ouvrir une antenne en Tunisie et développer de nouvelles conventions avec des organismes, associations et entreprises locales. La Tunisie, véritable plateforme touristique internationale, bénéficie d'une position stratégique entre l'Europe, l'Afrique et l'Asie. Elle est réputée pour ses richesses historiques – héritées des périodes romaine, arabe et ottomane –, pour ses quatre saisons contrastées et pour l'hospitalité chaleureuse de ses habitants.

Ahmed GRICHI



18ème tournoi international de tir à Bâle organisé par la Douane Nord - 2 septembre 2025

Message d'encouragement du Président pour l'équipe de tireurs AIDF

Chers collègues et amis,

En cette occasion particulière du concours de tir international de la Douane Nord organisé en Suisse à Liestal, nous tenons à adresser tout notre soutien et nos encouragements à l'équipe de l'Association Internationale des Douaniers Francophones.

Votre participation illustre non seulement votre engagement, mais aussi l'esprit de fraternité et de coopération qui unit les douaniers francophones à travers le monde. Vous portez haut nos couleurs, avec professionnalisme, discipline et camaraderie.

Nous sommes fiers de vous voir représenter l'AIDF dans cette compétition, et nous savons que vous saurez faire preuve de rigueur, de concentration et de fair-play.

Bonne chance à toute l'équipe ! Que vos efforts soient récompensés et que cette rencontre reste avant tout un moment d'amitié et de partage entre collègues.

Avec toute notre confiance et nos encouragements,
L'Association Internationale des Douaniers Francophones
Luc Doumont - Président

**18ème Concours International de Tir Bâle (Suisse),
Organisé par Douane Nord,
Le MARDI 2 SEPTEMBRE 2025**



Devise de L'aidf : *Se former, Se divertir, S'entraider*



Tournoi de tir international à Bâle du 2 septembre 2025



Vincent Thomazo

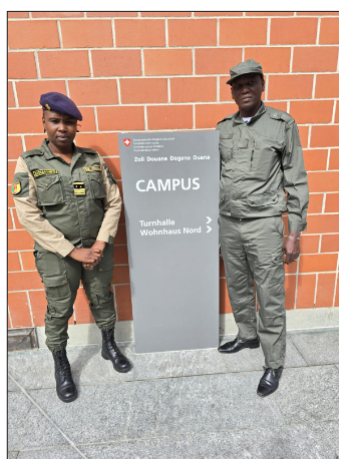
Mamoudou Aissatou

Yacouba Diakité

Préparation au tir



S. Ulrich / Y. Diakité / M. Aissatou / V. Thomazo



M. Aissatou / Y. Diakité



Mamoudou Aissatou



Rencontres avec les douaniers suisses, autorités de sécurité suisses. européennes et américaines



Tournoi de tir : après l'effort ... le réconfort et la détente



Visite de la fabrique de chocolats Cailler



fondue 🍷 au Restaurant du Lac des Jons

TERRORISME ET BANDITISME TRANSFRONTALIERS AU NIGERIA

Par Serge Rinkel, Vice-président AIDF,

Professeur, chargé des opérations à l'Institut Nigérien de Criminologie et de Stratégie (ICSS)



Carte administrative du Nigéria

Terrorisme (BOKO HARAM et ISWAP)

Le terrorisme peut être considéré comme la forme la plus sophistiquée de violence en criminalité transfrontalière. Certains de nos collègues douaniers de l'Afrique Subsaharienne ont connu des attaques de postes où certains de leurs collègues ont malheureusement perdu la vie. Le terrorisme transfrontalier désigne surtout des attaques planifiées, coordonnées et exécutées par surprise, par des groupes extrémistes puissamment armés.

Après l'indépendance du Nigéria, des années de régime militaire ont été marquées par la discipline, et le pays n'a retrouvé un régime démocratique qu'en 1999. Ainsi, la transition vers un régime civil a engendré ses propres défis pour la sécurité nationale et le développement sociopolitique, comme en témoignent divers conflits, bouleversements et mouvements antigouvernementaux. En effet, depuis 1999, avec l'ouverture de l'espace démocratique, diverses milices, attachées à la religion, à l'appartenance ethnique ou à d'autres intérêts particuliers, ont surgi au Nigéria et l'horreur qu'elles ont infligée à la population est comparable à celle des années de guerre civile. Outre leur terrible bilan humanitaire, les activités de ces groupes, encore à l'heure actuelle, et leurs relations conflictuelles avec les forces de sécurité constituent une menace constante pour la paix, la sécurité, la stabilité et l'intégrité territoriale du pays et des états voisins.

Créé au Nigéria en 2002 pour s'opposer à l'éducation occidentale auprès de ses partisans, le soulèvement initial de **Boko Haram** a échoué et son premier chef, Mohammed Yusuf, a été tué par le gouvernement.

Le mouvement s'est alors fracturé en groupes autonomes et a déclenché une insurrection, au cours de laquelle le commandant rebelle Abubakar Shekau a réussi à

s'imposer comme le chef des insurgés. Il a principalement empêché les différentes factions de Boko Haram de s'affronter, se concentrant plutôt sur les opérations en vue de renverser le gouvernement nigérian. Soutenu par d'autres organisations djihadistes, dont Al-Qaïda au Maghreb Islamique et les somaliens d'Al-Shabaab, Shekau s'est alors distingué par une extrême brutalité, doublée de cruauté, et l'orientation constante d'attaques contre les civils et les postes frontière isolés. Au milieu des années 2010, Boko Haram est devenue **l'organisation terroriste la plus meurtrière au monde**, en termes de nombre de personnes assassinées.

Après des années d'attaques, les insurgés sont devenus de plus en plus agressifs et ont commencé à s'emparer de vastes zones du nord-est du Nigeria. La violence s'est intensifiée de manière spectaculaire en 2014, faisant **10 849 morts**, tandis que Boko Haram étendait considérablement son territoire nigérian. Parallèlement, l'insurrection s'est étendue au **Cameroun**, au **Tchad**, au **Mali** et au **Niger** voisins, devenant ainsi un conflit régional majeur en Afrique subsaharienne. Shekau a également tenté d'améliorer sa position internationale auprès des djihadistes en s'alignant tacitement sur **l'État Islamique en mars 2015, Boko Haram devenant ainsi la « province ouest-africaine de l'État islamique » (ISWAP)**.

Les insurgés ont été repoussés lors de l'offensive ouest-africaine de 2015 menée par une coalition de pays africains et occidentaux dirigée, parfois avec difficulté, par le Nigéria, forçant les terroristes à se replier dans la forêt de Sambisa et dans leurs bases du lac Tchad. Le mécontentement sur divers sujets s'est alors accru au sein de Boko Haram. Des dissidents du mouvement se sont alliés au commandement central de l'EI et ont contesté le leadership du féroce Shekau, provoquant une violente scission au sein des insurgés. Depuis lors, Shekau et son groupe ont été eux seuls, désignés sous le nom de « Boko Haram », tandis que les dissidents ont continué d'opérer sous le nom d'ISWAP sous la direction d'Abou Moussab al-Barnawi. Les deux factions se sont alors affrontées tout en menant des insurrections contre les gouvernements locaux. Après une période de revers, Boko Haram et l'ISWAP ont chacun lancé de nouvelles offensives en 2018 et 2019, gagnant à nouveau en puissance.



*Le cruel Abubakar Shekau, sur une de ses dernières photos en 2021
Photo archives ICSS Abuja*

En mai 2021, l'ISWAP a attaqué et débordé les militants de Boko Haram dans la forêt de Sambisa. Le chef de Boko Haram, Shekau, s'est suicidé lors des combats, plutôt que de se rendre, il s'est fait sauter avec un gilet explosif. En août, Abou Mousab al-Barnawi, le commandant en chef de l'ISWAP, a été tué lui aussi. Après le décès de Shekau, de nombreux militants de Boko Haram se sont rendus, tandis que d'autres ont rejoint l'ISWAP. Selon les Forces de Défense nigérianes, **au 5 avril 2022, 51 114 rebelles et familles, dont 11 398 hommes, 15 381 femmes et 24 335 enfants**, se sont rendus. Ce nombre a dépassé les **100 000 personnes** en juillet 2023. Toutefois de nombreux terroristes sont restés dans les rangs de cette organisation et continuent leurs massacres.



“Nous sommes victimes d’une attaque de Boko Haram, maintenant réfugiés dans un camp de déplacés. Ce qui me manque le plus c’est ma fille aînée enlevée par Boko Haram et mon mari que ces gens là ont tué devant moi ». Photo Organisation Internationale des Migrations

- **Les attaques terroristes de cette année 2025**

Depuis mars 2025, l'ISWAP a lancé des attaques dans les régions de Wajiroko, Kumshe et Katafila, dans le sud de l'Etat nigérian de Borno, le nord-est du Nigéria étant en proie à une recrudescence de la violence djihadiste, avec plus de 100 morts pour le seul mois d'avril 2025.

En mai 2025, les villes et villages de Marte, Dikwa et Rann ont subi des attaques coordonnées de l'ISWAP.

En mai et juin 2025, à l'approche de la saison des pluies, l'ISWAP a eu recours à des engins explosifs improvisés (EEI) dans la même zone, ciblant les villes de Damboa et Konduga, dans l'État de Borno. Une attaque coordonnée contre la 19e brigade près de Damboa a été repoussée par les troupes de l'opération HADIN-KAI*.

** HADIN-KAI, L'opération Hadin Kai est le nom de la mission antiterroriste et anti-insurrectionnelle menée par les forces armées du Nigéria dans la région du nord-est.*

La Force multinationale mixte (FMM)

La FMM, une force régionale conjointe impliquant initialement le Tchad, le Cameroun, le Nigéria et le Bénin, est un pilier de la stratégie antiterroriste

dans le bassin du lac Tchad. En 2025, son fonctionnement est impacté par le retrait du Niger :

Le 18 juin, un nouvel acte terroriste a été commis lorsque des combattants de l'ISWAP ont attaqué la base navale nigériane du lac Tchad, à Fish Dam, lieu situé à Baga, dans l'État de Borno, en ciblant des engins de déminage des marais récemment acquis par le gouvernement Nigérien pour faciliter les opérations de déminage des voies navigables du lac Tchad. Une combinaison de composantes terrestres, aériennes et maritimes des troupes de la Force opérationnelle multinationale (avec des éléments des forces armées du Cameroun) a repoussé l'attaque avec succès, infligeant de lourdes pertes aux terroristes. Cette attaque est également liée à des représailles de l'ISWAP suite au meurtre de son commandant, **Abu Fatima**, par les troupes nigériennes de l'opération HADIN-KAI trois semaines plus tôt en mai 2025.

En juillet 2025, le Nigéria comptait environ 3,6 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays, selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Plus de 410 000 Nigériens ont trouvé refuge dans les pays voisins. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), quelque huit millions de personnes ont toujours besoin d'aide humanitaire dans la région. L'État de Borno reste au cœur d'un conflit qui a fait plus de 40 000 morts et déplacé 2 millions de personnes, affectant également les États nigériens voisins de Yobe et d'Adamawa ainsi que les pays frontaliers.

Le bassin du lac Tchad, corridor stratégique reliant le Nigéria au Tchad, au Niger et au Cameroun, continue de servir de plaque tournante pour la logistique, le recrutement et les opérations transfrontalières des groupes armés.

Principaux groupes djihadistes en 2025

- **Boko Haram** (Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'awati wal-Jihad – JAS)
- **Province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO)** : Formé en 2016 après une scission avec Boko Haram, l'EIAO est aligné sur l'État islamique et s'oppose à la violence contre les musulmans. Cette organisation se concentre sur les infrastructures et les cibles militaires et douanières et opère selon une approche plus structurée et idéologique.
- Autres groupes dans le Nord-Ouest : Dans les zones proches de la frontière avec le Niger, des groupes comme **Ansaru** (lié à Al-Qaïda) et **Lakurawa***, un groupe récent, opèrent localement ; Des groupes émergents dans le centre et le nord-ouest du Nigéria brouillent les frontières entre crime organisé et djihadisme, combinant terrorisme et banditisme (Voir ci après).

**Le groupe Lakurawa, initialement créé comme force d'autodéfense, est devenu une entité plus radicale et oppressive, imposant des lois islamistes et commettant des actes de violence contre les civils. En novembre 2024, le gouvernement nigérian a officiellement désigné le groupe comme organisation terroriste.*

Pourquoi une résurgence en 2025 ?

Entre janvier et mars 2025, l'État islamique ordonne à ses affiliés d'intensifier leurs opérations mondiales. Il n'y a plus de rivalité entre Boko Haram et la Province de l'État

islamique en Afrique de l'Ouest Les deux groupes ont cessé les hostilités entre eux et coordonnent désormais leurs attaques, profitant d'une pression militaire réduite. La saison sèche au Nigéria, permet à cette époque aux groupes armés de mieux faire mouvement et ainsi de planifier de nouvelles attaques, d'autant plus que ces groupes viennent d'acquérir **drones et explosifs**, que les terroristes utilisent en reconnaissance et lors de leurs attaques. Les réseaux de l'Etat Islamique bénéficient désormais **d'instructeurs très opérationnels**.

Le travail en commun de plusieurs groupes armés amplifie leurs résultats tactiques. Le manque de présence de fonctionnaires dans les zones rurales, permet un meilleur recrutement de jeunes sans emploi.

La fin des patrouilles jointes avec le Niger réduit la capacité de contrôle frontalier sur cette partie sensible de la frontière ainsi que la coordination du renseignement dans le secteur concerné.

Conséquences et perspectives

Cette recrudescence de la violence armée engendre une grave crise humanitaire : Des milliers de civils ont été déplacés suite aux attaques de villages. **Les agriculteurs abandonnent leurs terres**, le commerce est perturbé et la production pétrolière vitale est menacée. L'affaiblissement de la coopération sécuritaire pourrait permettre au conflit de s'étendre aux pays voisins, le Tchad, le Niger et le Cameroun, car si le Nigéria et ses voisins ne renforcent pas d'urgence leur coordination militaire et ne stabilisent pas les zones rurales transfrontalières, les insurgés peuvent continuer de gagner du terrain.

Bien financés, de plus en plus organisés et soutenus par les réseaux djihadistes internationaux. Boko Haram et l'ISWAP représentent encore une menace croissante non seulement pour le Nigéria, mais aussi pour l'ensemble de la région.

Terrorisme maritime

Rappelons simplement dans ce domaine, les opérations terroristes lancées par le Mend, à partir de 2006, avec une importante piraterie conjointe en haute mer et de grandes opérations de vol de pétrole à bord de pétroliers. Nous avons déjà évoqué cet aspect par le passé en parlant de l'opération Swaims que j'ai dirigé jusqu'au 1^{er} mars 2021. Depuis cette date, la piraterie en mer a cessé, bien qu'il y ait encore quelques bandits qui attaquent de petits bateaux de servitude dans le Delta, pour se faire un peu d'argent avec des rançons.

Il faut signaler cependant qu'en avril 2025, deux groupes militants : « **l'Armée de libération du delta du Niger et de Bakassi** (L.A.N.D. & B) » et le déjà bien connu « **Mouvement pour l'émancipation du Delta du Niger** » (**MEND**) ont revendiqué trois nouvelles attaques contre des oléoducs dans **l'État de Bayelsa**.

Les militants ont déclaré vouloir « expulser les usurpateurs de l'autorité légitime de **l'État de Rivers**, en réponse à la récente déclaration de l'état d'urgence par le président Bola Tinubu, affirmant que le gouverneur, Siminalayi Fubara, soutenait ces trois attaques et devait par conséquent être relevé de ses fonctions. Cette décision, prise en mars 2025 suite à l'escalade de tensions politiques et au sabotage d'installations pétrolières, a entraîné sa suspension, et celle de son adjoint ainsi que de plusieurs députés. Le vice-amiral à la retraite Ibok-Ete Ibas a été nommé administrateur de l'état de Bayelsa par intérim. Les attaques ont entraîné d'énormes pertes quotidiennes de revenus, affectant à la fois le gouvernement et les communautés locales.

Le président nigérian, Bola Tinubu, a cependant annoncé mercredi 17 septembre 2025 que l'état d'urgence prenait fin le jour même à minuit. La mesure permet le retour au pouvoir du gouverneur local civil, Siminalayi Fubara et de son adjoint. Mais la situation sur place reste explosive et la surveillance maritime du Delta a été renforcée.



Militants du Mend en patrouille dans un des bras du Delta

Banditisme

Le banditisme demeure un grave problème au Nigéria, en particulier dans le Nord-Ouest. Il se caractérise par des coupures de route, des enlèvements, des vols de bétail, des extorsions et des vols à main armée, ce qui a entraîné des déplacements massifs de population, des perturbations de l'approvisionnement alimentaire et un effondrement de la vie rurale. Les attaques de bandits, qui incluent des raids sur les villages, les routes et les écoles, sont devenues plus fréquentes et plus graves, **déplaçant plus d'un million de personnes et causant des milliers de morts depuis 2010**. Aujourd'hui, les bandits ont évolué, passant de simples raids à des opérations plus sophistiquées, incluant le renforcement du contrôle territorial, l'imposition de « taxes » sur les récoltes et même des partenariats avec d'autres groupes criminels. La crise est alimentée par une combinaison de facteurs tels que la pauvreté, le chômage, la concurrence foncière et l'accès facile aux armes illicites, et son impact s'étend à l'économie, à la sécurité et à la vie quotidienne de millions de personnes. Les activités des bandits au Nigéria ont également révélé des connexions transfrontalières. La circulation de biens volés, notamment du bétail et d'autres biens de valeur, s'étend souvent au-delà des frontières nationales, avec des réseaux couvrant plusieurs pays. Ces affiliations ont permis aux bandits de mener plus facilement des attaques transfrontalières en cherchant refuge dans les pays voisins.

Les analystes considèrent également la recrudescence de la criminalité organisée (vols de bétail, raids, attaques de routes, enlèvements) dans le nord-ouest du Nigéria comme une menace grave pour la sécurité générale. **Les organisations islamistes du nord infiltrent de plus en plus les gangs criminels**, ce qui atténue progressivement la frontière entre criminalité et terrorisme.

Les conflits entre éleveurs et agriculteurs du centre du Nigéria se sont étendus à d'autres régions. Les éleveurs nomades se déplacent traditionnellement du nord du pays vers le sud pour faire paître leur bétail et apporter leur viande aux abattoirs du sud. Cependant, les anciens couloirs de pâturage ont disparu. Les terres ont été soit aménagées, soit exploitées pour l'agriculture.

Le conflit foncier ainsi lié aux ressources pourrait engendrer des divisions entre groupes ethniques et religieux, les parties impliquées étant principalement des éleveurs musulmans et des agriculteurs chrétiens. La désertification croissante dans le nord du Nigéria, la forte croissance démographique et le manque d'opportunités économiques pour les jeunes exacerbent le conflit. En décembre 2023 et janvier 2024, le monde a été choqué par plusieurs attaques coordonnées perpétrées par des groupes armés contre des villages majoritairement chrétiens dans l'État du Plateau. **Plus de 250 personnes ont été tuées.** Des milliers d'autres ont été déplacées. De nombreuses écoles, lieux de culte et habitations ont été détruits. Le banditisme est devenu une activité lucrative, même pour certains responsables gouvernementaux et de sécurité, et surtout, la confiance dans le pays est aujourd'hui globalement érodée. Coupeurs de route, kidnappeurs, trafiquants, fraudeurs, trafiquants d'armes et voleurs sont présents sur toutes les routes et dans trop de villages du Nigéria. La violence est complexe et incessante, touchant plusieurs États et contribuant à de nombreuses victimes et à des déplacements massifs de population.

• **Attaques récentes et tendances en 2025**

Des informations et analyses sécuritaires récentes d'avril à octobre 2025 soulignent la persistance et l'évolution de la crise :

➤ **État de Kebbi** : Le 6 avril 2025, des bandits armés ont attaqué les villages de Tungan Taura et Tungan Ladan, dans la zone de gouvernement local d'Augie, dans l'État de Kebbi, causant la mort de 16 habitants. Les assaillants, soupçonnés d'appartenir au tristement célèbre groupe Lakurawa (Voir ci-dessus), sont arrivés en grand nombre, ont volé du bétail et se sont livrés à un affrontement meurtrier contre les membres de la communauté.

➤ **État de Katsina** : Le 20 octobre 2025, des bandits attaquent le village de Dinkawa, **enlevant cinq personnes et volant du bétail.** Plus tôt dans le mois, un prétendu « accord de paix » est mis à mal lorsque plus de 100 bandits armés organisent un défilé effronté à moto, à Bakori.

➤ **État de Zamfara** : Un rapport du 20 octobre 2025 détaille **l'enlèvement de 73 villageois à Bukkuyum.** L'attaque, impliquant **des bandits lourdement armés**, a lieu au petit matin. Par ailleurs, six bouchers et marchands d'animaux sont enlevés le long de la route Gusau-Dansadau.

➤ **État de Kogi** : En octobre 2025, les forces de sécurité intensifient leurs opérations dans la zone de Kabba-Bunu, démolissant un repaire présumé de bandits. Cette opération fait suite à des incidents survenus plus tôt dans l'année, notamment un raid meurtrier en mars et de multiples embuscades contre des voyageurs.



Bandits armés dans l'état de Kebbi en 2025

Sophistication croissante : Les groupes armés ne se limitent plus à demeurer des bandits ruraux. Ils deviennent plus coordonnés, autofinancés et opportunistes, n'hésitant même plus à se charger d'exploitation minière illégale et d'autres formes de criminalité organisée ainsi que de blanchiment de capitaux pour soutenir leurs opérations. Ils entretiennent des relations avec des contacts dans les pays voisins ou parfois ils disposent d'armurerie et de maison de repos.

Les attaques de postes de douaniers : Boko Haram a attaqué à plusieurs reprises des agents et des postes de douane dans tout le bassin du lac Tchad, au Nigéria, au Cameroun au Niger et au Tchad. Ces attaques servent de multiples objectifs stratégiques pour le groupe terroriste, en ce qui concerne le financement de l'organisation, l'approvisionnement en armes récupérées sur les douaniers et la perturbation de l'autorité de l'État dans les régions frontalières. Les douaniers et leurs postes frontières constituent précisément le genre de symboles inacceptable par Boko Haram.

Quant aux bandits, aux frontières du Nigeria, ils s'avèrent eux aussi, une menace importante, aggravée par la porosité des frontières, la pauvreté, le chômage et la corruption. Les bandits commettent des meurtres, des vols, des enlèvements pour obtenir des rançons et de l'esclavage sexuel, et leur activité est transfrontalière, notamment avec le Niger, qui demeure un point de transit majeur pour les armes provenant du Sahel, le plus souvent par camions. Le contrôle des frontières est donc une préoccupation majeure pour les autorités nigérianes, qui travaillent avec des organisations comme l'OIM, l'OMD, l'ONUDC et qui obtiennent des contributions financières internationales comme celles de la Commission Européenne ou du Japon pour renforcer la gestion des postes, la fouille des véhicules, des navires et des conteneurs, le contrôle documentaire et celui de l'immigration et enfin la surveillance, qui est aléatoire en dehors des 114 postes terrestres nigériens, pour 4 047 km de frontières terrestres.

Solutions possibles : Une approche globale est nécessaire, incluant de meilleures infrastructures, une lutte permanente contre la corruption, une formation civique des écoliers et de la jeunesse, la création d'emplois et une attention particulière à la protection des communautés, ainsi que des efforts coordonnés en matière de sécurité générale et de surveillance des frontières, afin de s'attaquer aux causes profondes de la crise.



Rencontre de la délégation AIDF du Burkina Faso avec l'équipe de Tunisia Medical Service et la MAADO

Notre Délégation **AIDF Burkina Faso** a pu échanger le 19 juin 2025 avec l'équipe de **Tunisia Médical Services (TMS)** et la **MAADO** (Mutuelle des Douanes) à propos d'une éventuelle collaboration à travers une signature de convention de partenariat.



Les échanges ont été très enrichissants et de nouvelles perspectives s'offriront bientôt à nos mutualistes. Déjà avec la signature de la convention de Partenariat avec AIDF, vous pouvez bénéficier à partir de maintenant des offres préférentielles de soins de qualité avec le groupe TMS pour vous-même et votre famille ainsi que des amis si possible. Pour cela il suffira en cas de besoin d'une évacuation sanitaire vers la Tunisie, de prendre attache avec **GOUMBOIMAMA David ONADJA** (Délégué National AIDF BURKINA) ou **Dialili BELEM** (chargé des affaires sociales à AIDF). C'est une véritable opportunité pour chacun de nous et je vous invite à saisir l'occasion en cas de besoin.



Défilé des Douaniers du Tchad à l'occasion de la fête nationale





LE PREMIER PORT DE MADAGASCAR EST DANS UNE PHASE DE DÉVELOPPEMENT CRUCIALE.

Avec son extension, un ensemble d'écosystème et de procédures doit être mis à jour.

Pour accompagner cette croissance qui permettra à Toamasina de devenir un hub stratégique, un processus de dialogue public-privé (DPP) régional sur la fluidification du passage portuaire à Toamasina a été enclenché à l'issue du DPP sur l'industrialisation qui s'est tenu en 2022.

Placé sous l'égide du Comité de pilotage du DPP dont la présidence est assurée par le Ministre de l'Industrialisation et du Commerce, ce DPP à Toamasina est appuyé par l'Union européenne à travers le programme Clim-Invest, et coordonné par l'Economic Development Board of Madagascar.



DPP SUR LA FLUIDIFICATION DU PASSAGE PORTUAIRE
Toamasina, Région Atsinanana - 16 au 19 septembre 2025

CHOOSE
MADAGASCAR



ECONOMIC
DEVELOPMENT
BOARD
MADAGASCAR



DPP SUR LA FLUIDIFICATION DU PASSAGE PORTUAIRE
Toamasina, Région Atsinanana - 16 au 19 septembre 2025

CHOOSE
MADAGASCAR



ECONOMIC
DEVELOPMENT
BOARD
MADAGASCAR

8 actions prioritaires ont été identifiées (ex : l'accélération du traitement des dossiers...). Une série de réunions de travail entre les membres de la communauté portuaire a eu lieu du 16 au 19 septembre.

(Photo de gauche)

Madame **Maud Chassériau**, Délégation **AIDF de France** a participé activement à cet événement à Madagascar.



Congo Bazzaville

M. Marcel YENGO
Directeur départemental
des Douanes.



L'AIDF a le regret de vous faire part du décès de notre membre AIDF Délégation du Congo Brazzaville, Monsieur le Directeur Départemental des Douanes **YENGO Marcel** survenu à Kigali au Rwanda.

Je présente à notre Déléguée **AIDF Congo-Brazzaville** ainsi qu'à tous les collègues qui l'ont côtoyé mes sincères condoléances.

Nous avons une pensée sincère pour sa famille en ce moment douloureux.

Luc Doumont
Président AIDF



ASSOCIATION DES DOUANIERS PROMOTION 2006 ANTENNE RÉGIONALE DE L'EXTRÊME-NORD CÉRÉMONIE DE REMISE DES DONS AUX ORPHELINS 2025

9^{ème} édition de la remise des dons aux orphelins : l'ADP 2006 - AREN au rendez-vous de la solidarité, Maroua, le 20 septembre 2025.

L'Association des Douaniers Promotion 2006, Antenne Régionale de l'Extrême-Nord (ADP 2006 - AREN), a organisé avec éclat la 9^{ème} édition de la cérémonie de remise des dons aux orphelins au siège du Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord en présence du représentant de Monsieur le Chef de Secteur des Douanes de l'Extrême-Nord.

Cet événement, désormais inscrit dans la tradition de la promotion, a une portée hautement symbolique : il traduit l'attachement indéfectible des douaniers de la promotion 2006 aux valeurs de solidarité, d'unité et de fraternité qui cimentent leur engagement associatif et professionnel.

Une cérémonie de partage et d'espoir

La cérémonie a rassemblé membres, sympathisants et bénéficiaires autour d'un moment de grande convivialité. Les dons offerts, composés de vivres, vêtements, fournitures scolaires et appuis divers, visent à alléger le quotidien des orphelins et à leur offrir de meilleures perspectives, notamment à la rentrée scolaire.

Chaque geste posé a résonné comme une marque d'amour collectif, rappelant que « l'orphelin de l'un est l'orphelin de tous », principe fondateur de l'action sociale menée par l'ADP 2006 - AREN.

Une initiative constante et exemplaire

Depuis sa création, l'Antenne Régionale de l'Extrême-Nord s'est toujours acquittée avec fidélité de ce devoir de mémoire et de solidarité envers les orphelins. La régularité de cette activité, qui en est déjà à sa 9^{ème} édition, démontre la maturité de la promotion et son attachement profond à ses valeurs cardinales.

En ma qualité de Secrétaire Général de l'ADP 2006 - AREN, j'ai tenu à souligner : « *La force de notre promotion réside dans notre capacité à conjuguer professionnalisme et humanisme. Cette cérémonie est un devoir moral que nous accomplissons avec fierté et conviction.* »

Une inspiration pour la communauté douanière francophone

Au-delà du simple geste matériel, la cérémonie de Maroua s'impose comme un témoignage vivant de l'esprit de corps et de la solidarité qui caractérisent les douaniers de la promotion 2006. Elle constitue également une source d'inspiration pour l'ensemble de la communauté douanière francophone, à travers l'AIDF, en rappelant que les valeurs humaines restent au cœur du métier des douaniers.

La 9^{ème} édition de la remise des dons aux orphelins marque ainsi un nouveau

jalón dans l'histoire de l'ADP 2006 - AREN, confirmant sa volonté de bâtir une promotion unie, responsable et toujours solidaire.

Par Jean Boniface Joël KAMGANG MOUAFO

*Secrétaire Général de l'Association des Douaniers Promotion 2006,
Antenne Régionale de l'Extrême-Nord (ADP 2006 - AREN).*

Membre de l'AIDF





Par Luc Doumont,
Président de l'AIDF



De la surveillance des flux à l'anticipation des menaces, la géointelligence redéfinit la manière dont les douanes protègent et gèrent les frontières.

Longtemps perçues comme de simples lignes sur une carte, les frontières sont aujourd'hui des espaces complexes, mouvants et stratégiques. Elles concentrent à la fois des flux commerciaux essentiels à la croissance économique, et des menaces croissantes liées aux trafics illicites, à la fraude ou à l'insécurité régionale.

Face à cette réalité, la mission des douanes s'est profondément transformée. Elle ne se limite plus au contrôle physique des marchandises : elle repose désormais sur la connaissance des flux, l'analyse du risque et la maîtrise de l'information géographique. C'est dans ce contexte qu'émerge la géointelligence, une discipline alliant cartographie, imagerie et données, au service de la décision stratégique et opérationnelle.

Les cartes ont toujours été des outils indispensables pour les douaniers. Mais aujourd'hui, la cartographie devient dynamique et interactive. Grâce aux systèmes d'information géographique (SIG), les administrations peuvent suivre en temps réel les flux de marchandises, localiser les points de passage frontaliers sensibles et visualiser les zones d'activité à risque.

Ces outils ne se contentent plus de représenter le territoire : ils permettent d'analyser les comportements et d'anticiper les évolutions. Par exemple, en croisant les données de saisies avec les itinéraires de transport, il devient possible d'identifier des corridors de contrebande ou des schémas logistiques suspects.

La cartographie devient ainsi un outil d'aide à la décision, au service des responsables douaniers et des équipes de terrain.

La géointelligence permet de comprendre pour mieux agir.

La géointelligence (GEOINT) combine l'imagerie satellite, la cartographie numérique et les données de renseignement. Elle offre une compréhension fine de l'espace et des activités qui s'y déroulent.

Pour les douanes, elle représente une révolution silencieuse. Grâce à la géointelligence, il est désormais possible de surveiller les flux transfrontaliers à grande échelle, détecter les anomalies dans les échanges commerciaux, anticiper les menaces grâce à l'analyse prédictive, soutenir la planification opérationnelle en cas de crise.

La géointelligence renforce aussi la coopération internationale. En partageant des données et des analyses spatiales, les administrations douanières peuvent mieux

coordonner leurs actions et répondre collectivement aux défis transnationaux.

L'apport de la géointelligence dépasse la technologie. Elle permet avant tout de donner du sens aux données, d'éclairer les décisions humaines et de soutenir l'expertise des agents sur le terrain.

Elle offre une vision globale, mais aussi locale : de la surveillance satellitaire des grands corridors commerciaux à la compréhension des réalités d'un poste frontalier isolé.

Son utilité est donc double :

- stratégique, pour orienter les politiques douanières et la coopération régionale ;
- opérationnelle, pour renforcer la réactivité et la sécurité des agents.

Au cœur de cette transformation, l'humain reste essentiel. La géointelligence ne remplace pas l'expertise du douanier : elle la renforce.

Vers une douane connectée et collaborative

La douane du XXI^e siècle est connectée, collaborative et fondée sur la donnée.

La maîtrise de la cartographie et de la géointelligence devient un enjeu de souveraineté, mais aussi de solidarité entre les administrations.

Dans cet esprit, l'Association Internationale des Douaniers Francophones (AIDF) joue un rôle en favorisant le partage d'expériences, encourageant la coopération technique en vue de promouvoir la formation aux nouveaux outils d'analyse spatiale.

À l'heure où les frontières se redessinent sous l'effet de la mondialisation et des crises, une conviction s'impose :

La connaissance du territoire est la première ligne de défense.

Luc Doumont



Congrès AIDF 2026 : Choix des 3 hôtels « EL MOURADI » retenus pour les congressistes

EL MOURADI
Club Kantaoui
★★★★
Hôtel n°1



Entrée de l'hôtel Club © El Mouradi



Terrain de football © El Mouradi



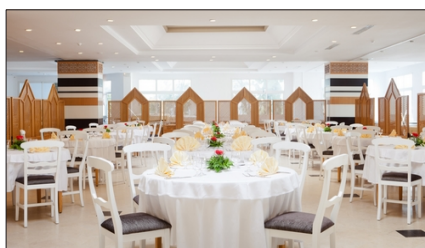
Hall d'accueil © El Mouradi



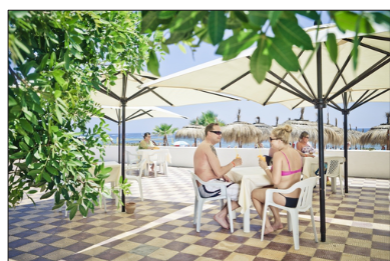
Salles de conférence © El Mouradi



Soirée de gala © El Mouradi



Salle de restauration © El Mouradi



Restaurant plage © El Mouradi



Bar © El Mouradi



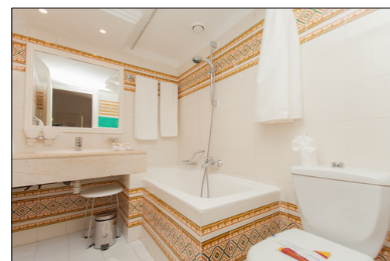
Jardin grill © El Mouradi



Chambre standard © El Mouradi



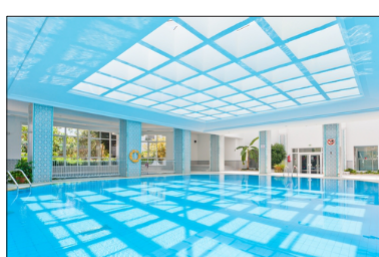
Chambre Bungalow © El Mouradi



Salle de bain Bungalow © El Mouradi



Piscine extérieure Club © El Mouradi



Piscine intérieure © El Mouradi

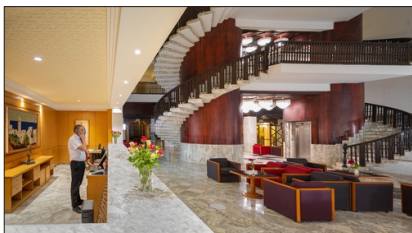


Plage © El Mouradi

EL MOURADI
 Port El Kantaoui
 ★★★★★
Hôtel n°2



Entrée de l'hôtel Port El Kantaoui © El Mouradi



Hall d'accueil © El Mouradi



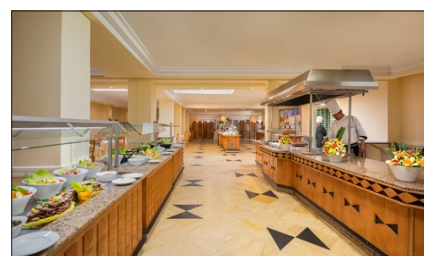
Salle de conférence © El Mouradi



Bar © El Mouradi



Salle de restauration © El Mouradi



Chambre standard © El Mouradi



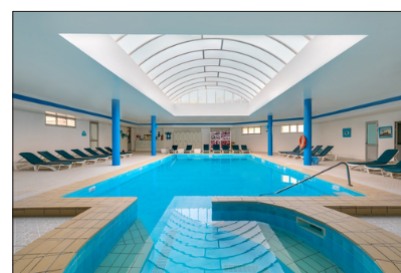
Chambre Junior suite © El Mouradi



Salle de bain © El Mouradi



Sauna © El Mouradi



Piscine intérieure © El Mouradi



Piscine extérieure Club © El Mouradi



Plage © El Mouradi



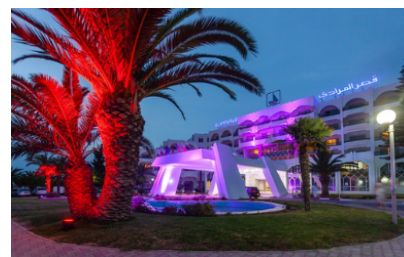
Animations © El Mouradi

EL MOURADI

Palace

★★★★★

Hôtel n°3



Entrée de l'hôtel Palace © El Mouradi



Hall d'accueil Hôtel Palace © El Mouradi

Discoythèque © El Mouradi



Salles de conférence Hôtel Palace © El Mouradi

Salles conférence VIP © El Mouradi



Chambres standard Hôtel Palace © El Mouradi

Salle de bain standard © El Mouradi



Salle de restauration Hôtel Palace © El Mouradi



Piscine extérieure Palace © El Mouradi

Piscine intérieure Palace © El Mouradi

Salon Bien être Palace © El Mouradi



Deux cadres de la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects participent actuellement à **Abidjan**, capitale de la **Côte d'Ivoire**, à la **15^e Réunion des points de contact sur le renforcement des capacités des Administrations des Douanes**.

Il s'agit de Madame **Audeline FIKOUMA** née **NGOUANDJI NGOLA**, Chef de Service du Contentieux, et de Madame **Maryse Bénédicte DANWILI**, Inspecteur des Douanes à la Recette du Terminal 2.

Au cours de cette rencontre, elles prendront part à la présentation du rapport d'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de la 14^e réunion. Elles suivront également les communications sur les activités des structures régionales, celles de l'Organisation Mondiale des Douanes (OMD), ainsi que les rapports d'activités du BRRC relatifs au renforcement des capacités des Administrations douanières.

Enfin, les travaux porteront sur la mise en œuvre du Plan stratégique régional 2023-2027.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects leur souhaite un bon séjour ivoirien et plein succès dans leurs travaux.



Notre délégation AIDF Cameroun nous informe que Monsieur **Boubou Kamdem Rodrigue**, Inspecteur principal des Douanes du Cameroun, **membre AIDF Cameroun** vient d'être élu au poste de **Vice-Président** de la 22^{ème} réunion du Groupe de l'**Organisation Mondiale des Douanes sur la contrefaçon et le piratage**.

L'Association Internationale des Douaniers Francophones AIDF le félicite vivement pour cette élection qui récompense son professionnalisme.

Luc Doumont

Président AIDF





L'École Nationale des Douanes (END) de Tourcoing : Témoignage d'une belle histoire



Par Baby ANGOLO,
*Inspecteur des Douanes
au Congo Brazzaville*



« L'École nationale des douanes de Tourcoing est aussi le creuset du réseau francophone douanier. Depuis sa création à l'orée des années cinquante, d'abord à Neuilly-sur-Seine, puis à Tourcoing à compter de 2003, elle ouvre ses portes à des fonctionnaires des douanes étrangers désireux d'échanger sur leurs pratiques professionnelles et d'apprendre des méthodes de travail mises en œuvre par la DGDDI. »

Madame la Directrice de l'École nationale des douanes de Tourcoing



Ces mots résument à eux seuls la vocation internationale et coopérative de cette institution emblématique.

C'est à travers sa branche de coopération internationale — fidèle à sa devise « Les frontières séparent, les douanes rapprochent » — que j'ai eu la chance de découvrir l'École nationale des douanes de Tourcoing en 2024.

J'y ai participé à un stage sur l'optimisation des contrôles douaniers dans le fret international, d'une durée de deux semaines, visant à renforcer les compétences des agents chargés du contrôle des opérations commerciales.

Des objectifs clairs et concrets

Cette formation avait pour principaux objectifs :

- Comprendre le fonctionnement de l'entreprise dans ses dimensions économiques, juridiques et logistiques ;
- Être capable de réaliser une analyse documentaire, comptable et financière préalable au contrôle ;
- Maîtriser les outils d'analyse de risque ;
- Connaître la méthodologie des contrôles mise en œuvre par la DGDDI.

Les intervenants, issus de divers services maritimes, terrestres, aériens et routiers, ainsi que d'unités d'enquête à compétence nationale, ont partagé leurs expertises avec une approche concrète et participative.

Nous étions cinq pays représentés : **Congo-Brazzaville, Cameroun, République Démocratique du Congo, Union des Comores et Mauritanie** — une expérience riche d'échanges et d'amitiés professionnelles que je recommande vivement à tout collègue douanier œuvrant dans les opérations commerciales.

Une formation internationale de haut niveau

Du 6 au 24 octobre 2025, l'École nationale des douanes de Tourcoing, j'ai participé à une formation des cadres supérieurs étrangers.

Cette session visait à renforcer les capacités professionnelles des participants autour de thématiques clés liées aux opérations et au management douanier international.

Des participants venus de six pays :

Congo-Brazzaville, 3 participants, Inspecteurs des douanes – Opérations commerciales (Aéroport de Maya-Maya et Port de Pointe-Noire) ;

Cameroun, 5 participants, 3 Inspecteurs principaux, dont un Chef du secrétariat du Directeur général des douanes ; 2 Chefs de bureau ; 1 Capitaine des douanes ; 1 Chef de service informatique ;

Union des Comores, 4 participants, Inspecteurs des douanes – Services valeur, contentieux, analyse et gestion des risques, opérations commerciales ;

Mauritanie, 1 participant, Inspecteur des douanes – Service valeur ;

Tunisie, 1 participant, Inspecteur principal – Opérations commerciales (Aéroport de Tunis) ;

Togo, 1 participante, Inspectrice des douanes – Directrice des renseignements et de la législation ;



Total : 15 participants, tous présents du début à la fin de la formation.

Un contenu riche et structuré

La formation, d'une durée de trois semaines, a couvert 20 thématiques essentielles à la gestion douanière moderne.

Les principaux axes abordés furent :

- Le management de la DGDDI, thème central de la première semaine ;
- La gouvernance et la stratégie douanière ;
- Le pilotage de la performance ;
- Le rôle des directions régionales entre facilitation et contrôle ;
- Les opérations et contrôles douaniers ;
- La maîtrise des risques et la simplification ;
- La lutte contre les trafics et la criminalité organisée (action de la DNRED) ;
- La judiciarisation des procédures ;
- La protection de la faune et de la flore ;

- La modernisation et l'informatisation des processus douaniers ;
- Les relations internationales et la formation en ligne (e-formation).

Chaque semaine s'est conclue par une évaluation des connaissances acquises, garantissant une assimilation progressive et efficace des concepts.

Clôture et perspectives

La session s'est achevée le jeudi 24 octobre 2025 par une cérémonie officielle de remise des certificats, suivie d'un cocktail dînatoire convivial.

Madame la Directrice de l'École nationale des douanes a salué la rigueur, l'engagement et la qualité des échanges entre participants, soulignant la richesse de cette coopération francophone.

Une expérience à pérenniser



Cette formation a permis aux cadres douaniers des six pays participants d'acquérir une compréhension approfondie des outils de management, des stratégies de contrôle et des approches de modernisation mises en œuvre par la douane française.

Elle contribue ainsi au renforcement des capacités opérationnelles et à l'harmonisation des pratiques douanières internationales.

Recommandations :

- Pérenniser ce type de coopération et élargir les thématiques abordées lors des prochaines sessions ;
- Mettre en place un suivi post-formation pour mesurer l'impact concret des acquis sur les pratiques professionnelles.

Rédigé par :

Baby ANGOLO

Inspecteur des Douanes, Manager des PME et en prospective stratégique, Analyste en ressources humaines, Instructeur en protocole

 babysoulangolo@gmail.com





L'atelier de formation en **Cartographie et Géointelligence** organisé du 27 au 31 octobre 2025 à l'hôtel Golden Tulip de **Cotonou** par l'**Académie des Frontières** (du Bénin) en collaboration avec l'**Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT)** s'est parfaitement déroulé et a connu une très grande réussite.

Animé par les Experts français en intelligence géospatiale **Nicolas SAPORITI** et **Alexia MALOT** et leurs assistants béninois **Sah-Zaliyou BABA-KENNEN** et **Félicien AMAKPE**, cet atelier a



reçu des stagiaires venus du **BÉNIN**, du Cameroun, de Djibouti, du Sénégal, de la Tunisie, du Maroc, de la Guinée Conakry et de la Mauritanie. Ces stagiaires issus des forces de défense et de sécurité (Douane, Police, Gendarmerie et Eaux, Forêts et Chasse) ont acquis des connaissances approfondies et des compétences pratiques pour créer, analyser et interpréter les données géospatiales. Compétences très utiles et indispensables à la sécurité, la gestion coordonnée des frontières et à l'optimisation de la gestion de leurs différentes missions.

Cinq (05) membres AIDF ont pris part à cet atelier de formation :



- Trois (03) camerounais : **KUETCHE H. Cyriaque**, **AROGA ANONG Sandra** et **VOUNDI II Jean Philippe** ;
- Deux (02) béninois: **ADANTCHEDE Barnabé** et **BABA-KENNEN Sah-Zaliyou** (formateur).

La cérémonie de clôture s'est soldée par la remise des attestations aux stagiaires.

Sah-Zaliyou BABA-K (Zalik)

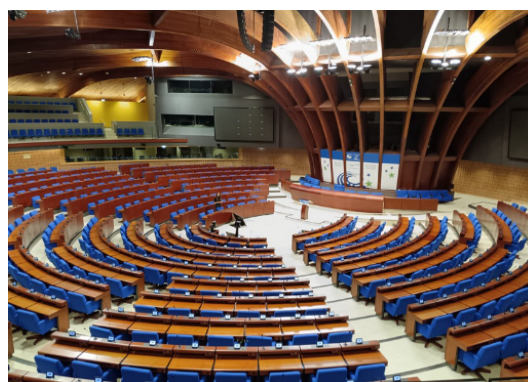


Félicitations aux membres AIDF qui ont suivi cette formation.

Présentation de la Convention Médicrime du Conseil de l'Europe à Strasbourg, ce jour vendredi 24 octobre.

Un grand merci à tous les participants ainsi qu'à Vincent Thomazo, notre secrétaire général qui m'a remplacé avec brio et Monsieur Oscar Alarcón Jimenez, Secrétaire exécutif de la Convention Médicrime qui nous a accueilli.

Luc Doumont
Président AIDF



Vous pouvez télécharger le diaporama de présentation de la convention médicrime diffusé à l'occasion de cette journée du 24 octobre 2025, en [cliquant ici](#), ou en flashant le Qrcode.





Gala sans frontières AIDF 2025 à Liège



*Q*uand la famille AIDF se retrouve, la magie opère

Il est des soirs où le temps suspend son vol. Le Gala Sans Frontières organisé à Liège par l'AIDF a été de ceux-là : un rendez-vous d'amitié, de fierté professionnelle et de fraternité, où des délégations venues de nombreux pays ont ravivé ce lien unique qui nous unit par-delà les frontières et les cultures.

Un esprit d'appartenance rendu visible

Dès l'accueil, la chaleur des retrouvailles, les rires complices et l'élégance des convives ont donné la mesure d'une soirée pensée pour rassembler. Ces rencontres ne sont pas de simples « moments festifs » : elles nourrissent la cohésion de notre association, renforcent l'esprit d'appartenance et rappellent ce que signifie « VIVRE » avec humanité. L'AIDF vit de ces rassemblements où la parole circule, les projets se tissent, la solidarité se concrétise.

Un écrin de féerie

Le programme a déroulé un crescendo parfaitement réglé : apéritif VIP, cabaret gastronomique en quatre services avec Ruby Colibri & The Cherries – qui ont allié grâce, chic et panache, puis l'immersion « années 50 » portée par Jimi Angel & son Band, avant un final dansant emmené par DJ The Solution. La scène, la lumière, le rythme des séquences et l'accueil attentionné des équipes ont installé une atmosphère de revue et de grand soir, sans jamais perdre la convivialité qui a caractérisé ce moment.

L'hommage aux délégations : un moment gravé

L'un des temps forts restera l'hommage rendu aux délégations présentes. Alors que

les hôtesseS invitaient la salle au « voyage », des drapeaux se sont levés, les yeux ont brillé, les voix se sont unies. Ce n'était pas seulement une procession de couleurs : c'était la traduction sensible de notre fraternité. L'image de ces drapeaux tendus fièrement, de ces délégations debout, restera comme une scène fondatrice de celles qui ne s'expliquent pas toujours par des mots, mais que l'on continue de ressentir longtemps après.

Des retours unanimes

Les messages reçus au lendemain de la soirée parlent d'eux-mêmes : « ambiance exceptionnelle », « spectacles de haut niveau », « organisation rare en Europe », « une grande réussite et une fierté pour nous tous ». Le public a salué l'abondance et la qualité du dîner, la précision de la régie, la générosité des artistes et l'élan de joie partagé. Ces témoignages nourrissent notre motivation et confirment la pertinence de ce format qui conjugue culture, convivialité et mise en exergue de nos valeurs.

La force de la solidarité

Parce que notre association est d'abord humaine, nous gardons au cœur celles et ceux qui n'ont pu nous rejoindre : les délégations empêchées par des visas tardifs ou refusés – notamment des Comores et du Burundi –, Oumar (Tchad), arrivé trop tard après délivrance tardive, et nos amis dont nous avons senti le manque à chaque applaudissement. Une pensée particulière va à Moussa Diallo, retenu administrativement, ainsi qu'à Michèle, éprouvée par la perte de son fils au cours du week-end : notre soutien demeure, concret et fidèle. Nous avons aussi associé à nos pensées fraternelles notre président, Luc Doumont, retenu au chevet de son épouse souffrante.

Le mot du Président

Dans un message enregistré, Luc Doumont a salué « l'esprit de solidarité et de fraternité qui anime la grande famille de l'AIDF », rappelant combien ce Gala illustre la vocation de notre association : relier, honorer et partager. Ses mots ont résonné comme un fil rouge discret et bienveillant : faire de l'AIDF un espace de communion où l'on grandit ensemble.

Un succès collectif

Un tel résultat n'existe que par la conjugaison des talents et des volontés. Merci aux délégations et à leurs responsables, qui ont surmonté d'innombrables contraintes administratives pour être des nôtres. Merci aux artistes – Ruby Colibri & The Cherries, Jimi Angel & son Band, DJ The Solution – pour avoir magnifié la soirée. Merci aux équipes d'accueil, de cuisine, de salle, de son, de lumière et d'image ; aux chauffeurs, techniciens, photographes, vidéastes et régisseurs ; à l'hôtel partenaire pour son professionnalisme ; à celles et ceux qui, dans l'ombre, ont veillé aux détails qui font la différence. Chacun a contribué à ce « moment suspendu » où tout s'accorde.

Pourquoi ces rassemblements comptent ?

Au-delà de l'émotion, ces rendez-vous font la différence : ils densifient notre réseau, valorisent nos métiers et objectifs auprès du grand public, ouvrent des coopérations concrètes entre administrations et renforcent la solidarité qui caractérise l'AIDF. Ils donnent un visage à nos valeurs – professionnalisme, culture, entraide – et nous rappellent que l'excellence technique gagne toujours à s'adosser à la fraternité.

Et maintenant ?

Nous repartons plus riches de liens, d'idées et d'envies. Les images de Liège, les tables rieuses, les drapeaux levés, la scène en lumière, la piste ouverte resteront gravées. Elles nous engagent à poursuivre l'élan, à amplifier l'entraide, à préparer la suite avec la même force et la même joie simple d'être ensemble.

Merci à toutes et à tous. Si la soirée fut « simplement magique », c'est parce que nous l'avons partagée. L'AIDF, c'est d'abord une famille et ce Gala en a été la plus belle des preuves.

Sous la pluie de Liège, nos manteaux étaient mouillés,
mais nos cœurs brillaient comme des bougies allumées.

La Meuse a vu nos rires glisser d'une table à l'autre,
et la nuit s'est ouverte, vaste, pour nous autres.

Nous avons partagé le pain, la danse, la chaleur,
déposé de la lumière au centre des cœurs.

Fraternité simple, mains serrées sans détour,
même souffle, même couleur d'amour.

Pour ceux absents, une place est restée là,
leur nom dans le silence, notre bras autour de soi.

AIDF nous rassemble, flambeau levé très haut :
il fait grandir l'espoir, il tient droit le roseau.

Nous repartons plus riches que lorsque nous sommes venus :
des paillettes de souvenirs sur nos yeux émus,
et cette certitude douce, au fond de la poitrine :
le bonheur, quand on le donne, s'enracine.

Philippe Geerts – AIDF Belgique







AIDF RDC en croisière sur la Meuse, Liège



Octobre Rose | AIDF Gabon



Une membre de l'AIDF Gabon, s'est engagée avec détermination dans la sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein. 🐣 ❤️

À travers cette action, elle incarne les valeurs de solidarité et d'engagement qui animent notre association.

👏 Nos membres AIDF sont résolument engagées dans de nobles causes au service de la vie et de la santé.

(Photo) **Madame Okouyo Karen**

Publicité



La santé d'abord, la confiance aussi Tunisia Médical Services (TMS)

Est spécialisée dans l'accompagnement des patients en quête de soins médicaux. Les services de l'entreprise s'appuient sur une connaissance globale du secteur et une excellente plateforme logistique, administrative et médicale.



UN PONT SOLIDE VERS LA TUNISIE



Une prise en charge de l'aéroport à l'aéroport.



Un parc automobile adéquat avec un personnel toujours disponible.



Une qualité d'hébergement et de restauration de premier choix.



Une prise en charge médicale efficace et rapide.



Une réponse en permanence à toutes vos interrogations. «Zéro souci», vous êtes avec nous pour vous soigner.



T.M. Spas de mauvaises surprises, tous est discuté et décidé dès le départ.

✉ sameh.maraoui@tmsmedical.net

www.tmsmedical.net

NOS SPÉCIALITÉS MÉDICOCHIRURGICALES



TMS vous propose une solution à tous les aléas de la santé. En Tunisie on assure :

- Cardiologie
- orthopédie
- Chirurgie esthétique
- Ophtalmologie
- Dialyse
- Gynécologie
- Néonatalogie
- Gynécologie obstétrique et pma
- chirurgie générale et viscérale
- UROlogie, néphrologie
- ORL

OBTENEZ LE STATUT d'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AGREE (OEA)

- Importateurs, Exportateurs, Commissionnaires en douane agréés et transitaires ;
- Transporteurs internationaux de marchandises, Exploitants d'entrepôts douaniers, de MADE et de Zones économiques ;
- Prestataires d'acconages et de Manutention, Exploitants de Terminaux portuaires, aéroportuaires ou ferroviaires, et autres Acteurs de la chaîne logistique, etc.,

Le Décret d'application du Statut d'OEA au Cameroun est enfin intervenu le 23 juin 2025!

Comment entendez-vous profiter efficacement des bénéfices douaniers du statut d'OEA ?



CHOISISSEZ D'OPTIMISER ET DE SECURISER L'OBTENTION DE VOTRE STATUT D'OEA en vous faisant assister par un Cabinet qui :

- cumule Expertise et Expérience d'assurances en matière d'obtention de Statut d'OEA en Afrique; et
- associe à ses solutions juridico-douanières celles de son partenaire Suisse MASODA, spécialisé dans le management de la qualité (certification ISO) et la transformation digitale, applicables, etc.

Nous avons l'expertise et les agréments requis pour vous assister à toutes les phases du processus d'OEA

ZOLL & LEGAL sarl

Cabinet d'Ingénierie Douanière, d'Investissement, Change et ZLECAF

dirigé par

Dr. Beauclair NJOYA NKAMGA (PhD.),
Expert en Douane Agréé CEMAC
n° 0202/23/CEMAC/C/P/DMC



COTTAGON
Sustainable Systems AG

MASODA
TRANSFORMATION DIGITALE MAÎTRISÉE

Avec l'Assistance de
ZOLL and LEGAL

- Devenez OEA et profitez de l'opportunité offerte par les nouveaux textes africains pour mieux savourer les bénéfices douaniers du statut d'O.E.A;
- Continuez à gérer votre Business et laissez notre équipe d'experts s'occuper des aspects les plus techniques et complexes du processus d'agrément,
- Notre assistance vous permet d'optimiser et de sécuriser vos relations et opérations avec tout le secteur douanier et du commerce international pouvant impacter sur le Statut d'OEA.

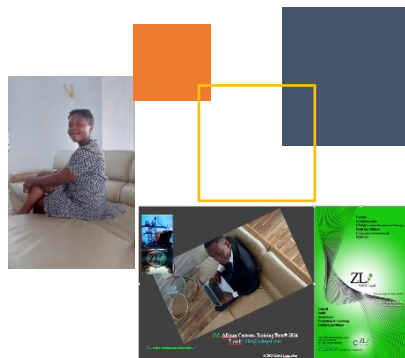


Nos états de services cumulés en Europe, en Afrique centrale, Afrique Australe, Afrique du nord et en Afrique de l'ouest, constituent un atout pour vous, car nous ne mettons pas que l'expertise et l'ingénierie douanières à la disposition de votre entreprise, mais l'habileté à faire admettre les tendances jurisprudentielles et les *best practices* par les instances d'audit, d'autorisation et de contrôle du Statut d'OEA dans l'ensemble de la ZLECAF

Contactez-nous à tout moment de processus d'agrément au Statut d'OEA et vous apprécierez notre manière de prendre la main pour l'obtention du Statut d'OEA, la défense durable de vos intérêts ou la formation de vos équipes.

Courriels: infos@zollegal.com
head.office@zollegal.com

Sites web: www.zollegal.com
www.masoda.ch

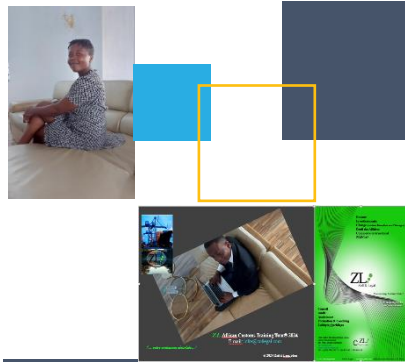


OBTAIN THE STATUS of AUTHORIZED ECONOMIC OPERATOR (AEO)

- Importers, Exporters,
- Licensed Customs Brokers, and Freight Forwarders;
- International Freight Carriers, Operators of Customs Warehouses, Bonded Warehouses, and Economic Zones;
- Stevedoring and Handling Service Providers, Operators of Port, Airport, or Railway Terminals, and other Logistics Chain Stakeholders, etc.,

The Implementing Decree for the AEO Status in Cameroon was finally issued on June 23, 2025!

How do you plan to effectively leverage the customs benefits of AEO status?



ZOLL & LEGAL LLC
Engineering Firm specializing in Customs, Investment, Foreign Exchange, and the AfCFTA

headed by
Dr. Beauclair NJOYA NKAMGA (Ph.D.),
CAEMC Authorized Customs Expert
n° 0202/23/CEMAC/C/P/DMC

ZL
Zoll & Legal

COTTAGON
Sustainable Systems AG

MASODA
TRANSFORMATION DIGITALE MAÎTRISÉE

With the Support of
ZOLL and LEGAL

- Become an AEO and seize the opportunity offered by the new African regulations to fully benefit from the customs advantages of AEO status.
- Focus on running your business while our team of experts handles the most technical and complex aspects of the accreditation process.
- Our comprehensive support helps you optimize and safeguard your operations and relationships across the customs and international trade sectors—ensuring full alignment with AEO requirements.



Our combined track record across Europe, Central Africa, Southern Africa, North Africa, and West Africa is a major asset for your organization. We bring not only customs expertise and technical know-how, but also the ability to advocate for jurisprudential trends and best practices to be recognized by the audit, authorization, and oversight bodies governing AEO status throughout the AfCFTA region.

CONTACT US at any stage of the AEO accreditation process and discover our hands-on approach to securing your AEO status, safeguarding your long-term interests, and training your teams.

Emails: infos@zollegal.com

head.office@zollegal.com

Websites: www.zollegal.com

www.masoda.ch

**CHOOSE TO OPTIMIZE AND
SECURE THE ATTAINMENT OF
YOUR AEO STATUS** by working with a
Consultancy Firm that:

- Combines deep expertise and extensive experience in assisting with AEO status acquisition across Africa; and
- Integrates its legal and customs compliance solutions with those of its Swiss partner, MASODA, specialized in quality management (Certification, ISO) and digital transformation

We possess the expertise and required accreditations to support you through every stage of the AEO process.



AIDF

DOUANIERS FRANCOPHONES

Adresse administrative - adresse postale:

**Président AIDF – Luc DOUMONT – 6 bis Bd
Colbert – 92160 ANTONY**

Mél : aidf@sfr.fr

Bulletin d'adhésion

2025

Nom : Prénom :

Administration ou Autres (*rayez mention inutile*) :

Actif

Retraité

Si actif : Grade : Affectation :

Pays :

Téléphone :

Mél. :

Adresse personnelle :
.....

A : Le,

L'adhésion vaut acceptation des statuts de l'association

Signature,

Référence bancaire de l'Association
Internationale des Douaniers Francophones :

Banque BNP Paribas, agence d'Antony Sud
IBAN FR76 3000 4005 8400 0024 9884 925

Paiement par chèque possible pour les
douaniers(ières) français(e)s à l'ordre de l'AIDF.



Montants de l'adhésion :

Actif : **35 €**

Retraité : **20 €**

*Membre bienfaiteur
(cotisation libre à partir de) :* **36 €**

Personne morale : **360 €**

Association d'intérêt général